Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Profils des régions métropolitaines

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUES
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Halifax

—

d'après le recensement de 1996

Août 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

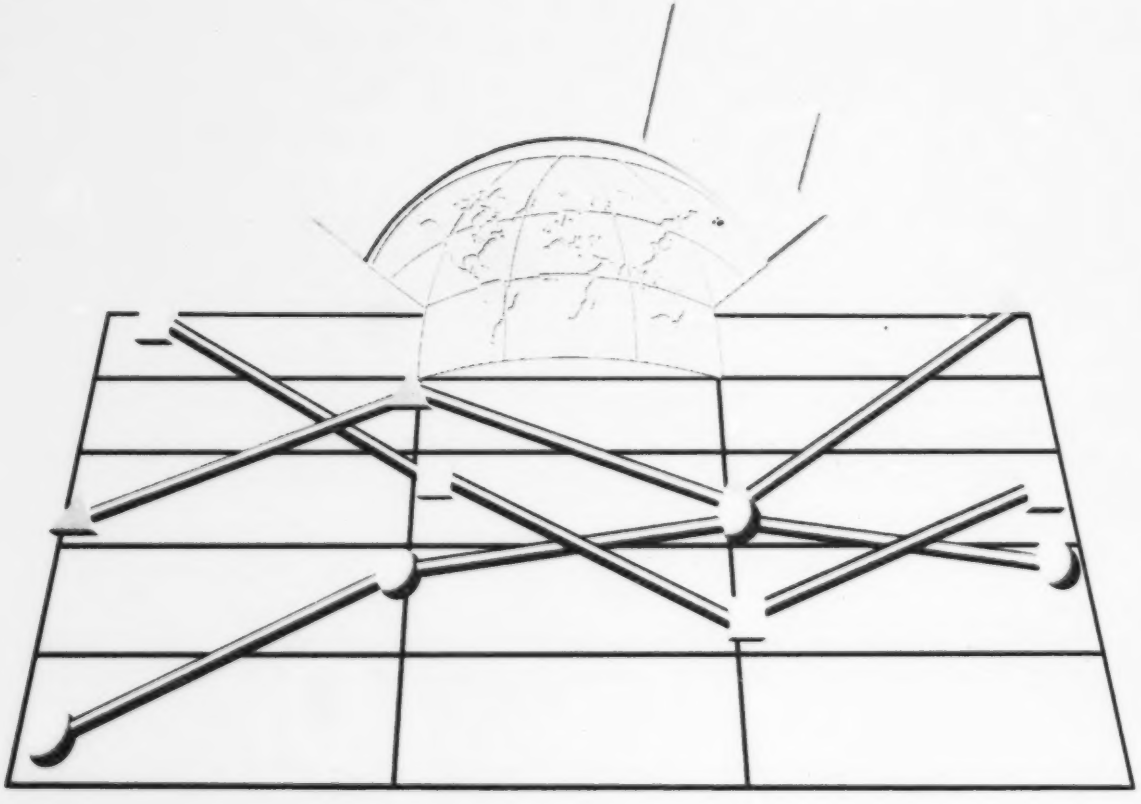

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. : MP22-20/14-2000F
ISBN 0-662-85144-7

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Halifax Metropolitan Area:
A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

103-01053

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE HALIFAX

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Août 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur.
Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS x

POINTS SAILLANTS xiii

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

24 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Halifax 1
Proportion stable de la population 2
Presque deux immigrants sur cinq sont arrivés après 1980 3
Proportion croissante des immigrants de la Nouvelle-Écosse 4
9200 nouveaux immigrants : une faible proportion de la population 5
Les trois quarts des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 8

Origine, destination et catégorie d'immigrants 8

Les origines asiatiques prennent de plus en plus d'importance 8
La proportion des nouveaux immigrants de Halifax varie selon le pays de naissance 10
La grande majorité des nouveaux immigrants ont été admis dans la composante économique 11

Âge et sexe 13

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes de plus de 45 ans, mais davantage de personnes de 15 à 44 ans 13
Les hommes plus nombreux que les femmes 15

Langue et scolarité 16

La grande majorité des immigrants arrivés très récemment parlent anglais ou français 16
Plus de la moitié des immigrants dont l'arrivée est très récente parlent une langue étrangère à la maison 18
Les nouveaux immigrants ont un niveau de scolarité plus élevé 19
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Halifax 21
Les nouveaux immigrants ont plus tendance à fréquenter un établissement scolaire 23

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES 24

Familles et ménages – liens entre les personnes 24

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 24
Les nouveaux immigrants vivent un peu plus souvent dans des familles élargies 25

Familles 27

3300 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Halifax 27
Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison 29
Il est plus fréquent que trois enfants ou plus vivent à la maison 31
La plupart des nouveaux immigrants sont mariés à des nouveaux immigrants ou à des natifs du Canada 32

Ménages 34
4200 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Halifax 34
Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire 36
La taille des ménages des nouveaux immigrants tend à être importante 38
Davantage de soins accordés aux enfants, moins aux personnes âgées 39

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 40

Vie active 40
Taux d'activité plus faible au début, mais l'adaptation est rapide 40
Processus d'adaptation analogue pour divers niveaux de scolarité 42
La connaissance de l'anglais : un facteur important 44
Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années 46
La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 48

Les emplois des nouveaux immigrants 49
Les nouveaux immigrants travaillent plus souvent à temps partiel 49
Beaucoup de nouvelles immigrantes dans les ventes et services 51
Trois nouveaux immigrants occupés sur dix travaillent dans le secteur de l'accueil et des autres services 54
Les nouveaux immigrants occupent des emplois exigeant un niveau de compétence plus élevé (dans le cas des hommes) et moins élevé (dans le cas des femmes) 56
L'instruction des nouveaux immigrants est pleinement exploitée 58

PARTIE E : REVENU 60

Sources et niveau de revenu 60
Les sources de revenu des tout nouveaux immigrants sont à mettre en relation avec le fait d'avoir immigré 60
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 62
Le revenu des tout nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible 63
Les transferts gouvernementaux forment une part aussi importante du revenu, sauf chez les personnes âgées 64

La répartition du revenu 66
Faible pourcentage disposant d'un revenu personnel moyen, mais forte proportion ayant un revenu personnel élevé 66
Niveau et répartition analogues du revenu des ménages 67
Trois nouveaux immigrants sur dix vivent dans des familles à faible revenu 68

PARTIE F : LOGEMENT 71
Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit 71
Les ménages de grande taille sont nombreux à loger à l'étroit 72
Une proportion analogue des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu 73
Les logements des nouveaux immigrants sont de qualité analogue 74
Les immigrants, sauf les tout nouveaux, sont souvent propriétaires de leur maison 75

Tableaux

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Halifax, Nouvelle-Écosse et Canada, 1981-1996 1

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Halifax, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Halifax, Nouvelle-Écosse et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Halifax, 1996 8

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Halifax, 1996 10

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants, ayant eu la région métropolitaine de Halifax comme destination, 1981-1995 11

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996 15

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 19

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996 20

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Halifax, 1996 22

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Halifax, 1996 23

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 24

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996 26

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 28

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 31

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Halifax, 1996 33

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Halifax, 1996 35

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 37

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 38

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Halifax, 1996 39

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996 40

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996 42

Tableau D.3 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996 46

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité – région métropolitaine de Halifax, 1996 47

Tableau D.5 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996 48

Tableau D.6 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1995 49

Tableau D.7 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 51

Tableau D.8 : Emploi selon l'industrie des 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 54

Tableau D.9 : Emploi selon le niveau de compétence, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Tableau D.10 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 58

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Halifax, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 60

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Halifax, 1995 62

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Halifax, 1995 63

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Halifax, 1995 64

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Halifax, 1995 (répartition en pourcentage) 66

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Halifax, 1995 (répartition en pourcentage) 67

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1995 69

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1995 70

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 71

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 72

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Halifax, 1995 (répartition en pourcentage) 73

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Halifax, Nouvelle-Écosse et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de la Nouvelle-Écosse résidant dans la région métropolitaine de Halifax, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Halifax, 1996 7

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Halifax, 1996 13

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français ou l'anglais – région métropolitaine de Halifax, 1996 16

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Halifax, 1996 18

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Halifax, 1996 25

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Halifax, 1996 30

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Halifax, 1996 32

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996 41

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996 43

Figure D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des nouveaux immigrants de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 44

Figure D.4 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 53

Figure D.5 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie, – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 55

Figure D.6 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage) 57

Figure D.7 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Halifax, 1996 59

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Halifax, 1995 68

Figure F.1 : Pourcentage de l'ensemble des ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Halifax, 1996 75

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (« obtenu le droit d'établissement ») après 1980 – qui vivaient dans la région de Halifax lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux immigrants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de même subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'« immigrants les plus récents », d'« immigrants très récents », de « tout nouveaux immigrants », etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

La politique canadienne d'immigration a des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, il demeure que les politiques d'immigration du Canada, de même que les conditions propres au Canada et aux pays d'origine, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente également dans ce document des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région de Halifax fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où habitent l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil, consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes

thèmes et établit des comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Préparé par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant à Halifax vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé « Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants » signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que « 41 pour 100 » peut devenir « les deux cinquièmes » ou « deux sur cinq ». De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de « nouveaux immigrants ».

Les nombres sont arrondis à la dizaine ou à la centaine la plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Certains des tableaux et des figures présentés dans ce profil sont moins détaillés que ceux figurant dans d'autres rapports de la série consacrés à des régions urbaines abritant un plus grand nombre de nouveaux immigrants. Il a fallu supprimer des détails pour assurer l'exactitude des statistiques et empêcher qu'elles n'induisent en erreur. Statistique Canada ne publie pas le nombre réel des personnes dénombrées dans les diverses catégories, mais un nombre arrondi. Lorsque peu de personnes font partie d'une catégorie donnée, il peut y avoir une erreur relative importante. Dans ces cas, il est impossible de savoir si la différence entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada est réelle, ou si elle tient à une erreur d'arrondissement. On ne fait pas état de ce genre de statistiques dans la présente série de rapports.

Ainsi, on n'étudie pas dans ce document le taux de chômage ni la connaissance des langues officielles. Dans certains cas, par ailleurs, on ne fait pas de distinction entre les immigrants admis pendant les années 1980 et ceux admis pendant les années 1990. Il arrive aussi que l'on combine certains groupes d'âge. On a enfin remplacé certaines données statistiques par la mention « N. D. » (« non disponibles »).

Le lecteur doit noter que de nombreux facteurs peuvent expliquer les différences dont il est fait état dans ce profil : les antécédents des immigrants, le simple fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés avant 1981 sont en moyenne considérablement plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les personnes nées au Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fait ressortir des écarts importants, on traite séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. En 1996, la RMR de Halifax englobait les municipalités suivantes : Halifax, Dartmouth et Bedford. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom de Halifax la RMR de Halifax ainsi que les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine de Halifax (« Halifax » en abrégé) en 1996. Par « nouveaux immigrants », on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'immigrants très récents, d'immigrants les plus récents ou de tout nouveaux immigrants.

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada et du lieu où ils ont décidé de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation est long. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leur niveau de scolarité; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- En 1996, Halifax comptait 9200 nouveaux immigrants, soit 0,4 pour 100 de tous les nouveaux immigrants vivant au Canada, 38 pour 100 des immigrants de la région métropolitaine et 2,8 pour 100 de l'ensemble de sa population. Le nombre d'immigrants résidant à Halifax s'est accru entre 1981 et 1996, mais la proportion de la population de la région métropolitaine qu'ils représentent est demeurée la même : sept pour cent.

- Les trois quarts des immigrants admis pendant les années 1980 avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants? (partie B)

- Les nouveaux immigrants qui vivent à Halifax viennent de toutes les régions du globe. Les origines asiatiques dominent parmi les immigrants arrivés après 1990; 11 pour 100 sont originaires du principal pays source : le Koweït.

- Soixante-trois pour cent des nouveaux immigrants qui au moment de leur admission comptaient s'installer à Halifax ont été admis dans la composante économique. La catégorie de la famille en représentait le cinquième, et les réfugiés 15 pour 100.

- Près de la moitié des nouveaux immigrants sont âgés de 25 à 44 ans; 17 pour 100 sont des enfants de moins de 15 ans. Ces groupes représentent respectivement un peu plus du tiers et du cinquième des personnes nées au Canada qui vivent à Halifax.

- Quatre-vingt-treize pour cent des personnes ayant immigré entre 1991 et 1996 ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Cette proportion diminue avec l'âge : elle est de 98 pour 100 dans le groupe des 15 à 24 ans, de 67 pour 100 chez les hommes de 65 ans et plus et de 55 pour 100 parmi les femmes du même groupe d'âge.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison plus de la moitié des immigrants les plus récents n'est ni l'anglais ni le français, mais une langue étrangère.

- À Halifax, le niveau de scolarité des hommes et des femmes ayant immigré récemment est plus élevé que celui des personnes nées au Canada. Par ailleurs, les nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreux parmi les spécialistes du génie et des sciences physiques. Ils sont en outre nombreux à faire des études.

Familles et ménages (partie C)

- Les nouveaux immigrants, y compris les personnes âgées, sont très peu nombreux à vivre seuls. Parmi ceux qui résident avec des personnes apparentées, à peu près un immigrant sur huit admis dans les années 1980 vit dans une famille élargie, comparativement à huit pour cent des natifs du Canada.

- Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance que les familles d'origine canadienne à compter des enfants jamais mariés, et cela, à un stade plus avancé de la vie des parents. Elles comprennent aussi un nombre un peu plus élevé d'enfants. La moitié des familles de nouveaux immigrants sont formés d'un couple de nouveaux immigrants; trois sur dix d'entre elles sont constituées d'un nouvel immigrant ayant pour conjoint un natif du Canada, avec ou sans enfants.

- À Halifax, un ménage sur trente (3,3 pour 100 des ménages) compte des nouveaux immigrants. Les ménages formés d'immigrants admis pendant les années 1990 représentent un peu moins de la moitié de ces ménages de nouveaux immigrants et 1,5 pour 100 de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les ménages familiaux ne se limitent pas à la famille nucléaire chez les nouveaux immigrants. C'est le cas d'un ménage de nouveaux immigrants sur huit, mais de seulement un sur quatorze des ménages dont tous les membres adultes sont nés au Canada. Les ménages de nouveaux immigrants comptent beaucoup plus de personnes que les ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- Les nouveaux immigrants connaissent un taux d'activité plus bas et un taux de chômage un peu plus élevé.

- À Halifax, les immigrants se trouvent rapidement un emploi. Le taux d'activité des personnes ayant immigré dans les années 1980 est semblable à celui des autres résidents.

- L'ignorance de l'anglais entrave sérieusement la participation à la vie active chez les femmes. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée par le taux d'activité des tout nouveaux immigrants, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent l'anglais.

- Les femmes dont l'arrivée est très récente sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les natives du Canada à travailler dans les ventes et services; il en va de même pour les hommes dans les secteurs de la gestion et des sciences sociales. L'accueil et les autres services procurent du travail à une grande proportion de tout nouveaux immigrants. Les emplois de ces derniers nécessitent un niveau de compétence relativement élevé.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour 1995, les hommes qui ont immigré le plus récemment ont gagné en moyenne 64 pour 100 de ce qu'ont gagné les hommes nés au Canada; toutefois, ceux qui ont été admis pendant les années 1980 ont gagné davantage. Chez les femmes, le revenu des immigrantes dont l'arrivée est la plus récente représentait 58 pour 100 de celui des natives du Canada, alors que celles qui ont été admises pendant les années 1980 ont gagné 89 pour 100 du revenu moyen qu'ont déclaré les femmes d'origine canadienne.

- Chez les 65 ans et moins, les transferts gouvernementaux occupent la même place dans le revenu des ménages de nouveaux immigrants que dans celui des ménages d'origine canadienne. Toutefois, les ménages de nouveaux immigrants âgés tirent de ces transferts une proportion beaucoup plus faible de leur revenu que les natifs du Canada du même groupe d'âge.

- Le revenu moyen des immigrants augmente avec le temps, si bien que le revenu des personnes admises au cours des périodes antérieures en vient à dépasser largement celui des natifs du Canada. Une forte proportion des immigrants antérieurs disposent d'un revenu élevé.

- Trois nouveaux immigrants sur dix accusent un faible revenu, c.-à-d. qu'ils disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'ils vivent dans une famille, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'ils ne vivent pas dans une famille. Cette proportion est de moins de deux sur dix chez les natifs du Canada.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants logent assez souvent à l'étroit. Presque le cinquième des ménages formés de nouveaux immigrants vivent dans un logement abritant une personne ou plus par pièce, alors que cette proportion est de trois pour cent chez les ménages d'origine canadienne. Plus de deux sur cinq des ménages composés uniquement d'immigrants très récents logent à l'étroit. Cette situation se rencontre surtout chez les ménages de nouveaux immigrants comprenant un grand nombre de personnes.

- Les ménages de nouveaux immigrants qui affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement (33 pour 100) sont un peu plus nombreux que les ménages d'origine canadienne dans le même cas (26 pour 100). Chez les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1994, cette proportion atteint presque la moitié.

- Les ménages composés de personnes admises dans les années 1980 sont un peu plus souvent propriétaires de leur logement que les ménages d'origine canadienne.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

24 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Halifax

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Halifax, Nouvelle-Écosse et Canada, 1981-1996

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Halifax									
Immigrants	19 300	20 800	23 600	1 400	7	2 800	14	4 300	22
Pers. nées au Canada	256 400	295 800	305 200	39 400	15	9 400	3	48 800	19
Population totale	275 700	316 600	328 800	40 800	15	12 200	4	53 000	19
Nouvelle-Écosse									
Immigrants	40 100	39 100	42 000	- 1 000	- 2	2 900	7	1 900	5
Pers. nées au Canada	799 700	850 100	856 400	50 400	6	6 300	1	56 700	7
Population totale	839 800	889 300	898 400	49 500	6	9 100	1	58 600	7
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13	628 200	14	1 143 600	30
Pers. nées au Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11	962 600	4	3 134 300	15
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11	1 590 800	6	4 277 900	18

Selon le recensement, 23 600 immigrants vivaient en 1996 dans la région métropolitaine de recensement (RMR – voir définition dans l'avant-propos) de Halifax (c.-à-d. la région de Halifax ou, en abrégé, Halifax). La population d'immigrants de Halifax s'est accrue, entre 1981 et 1996, à peu près au même rythme que la population de la RMR née au Canada. Contrairement à la tendance observée chez les natifs du Canada, la plus grande partie de l'accroissement de la population d'immigrants a été enregistrée pendant les cinq années ayant précédé 1996. Entre 1981 et 1996, l'effectif des immigrants vivant à Halifax a connu une hausse de 4300, soit 22 pour 100. Par comparaison, Halifax a vu sa population d'origine canadienne augmenter de 48 800 ou 19 pour 100.

La population d'immigrants s'est accrue à un rythme plus rapide à Halifax que dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse. Ainsi, entre 1991 et 1996, le nombre des immigrants vivant dans la RMR de Halifax a connu une hausse de 2800, soit 14 pour 100. En comparaison, le nombre total des immigrants vivant en Nouvelle-Écosse s'est accru pendant la même période de 2900, ou sept pour cent, et pour l'ensemble du Canada, de 628 200, soit 14 pour 100, comme à Halifax.

En 1996, Halifax était le lieu de résidence de 1,2 pour 100 de la population canadienne et de 1,3 pour 100 des Canadiens d'origine. Ces proportions étaient à peu près les mêmes qu'en 1981. Ces deux années, Halifax comptait 0,5 pour 100 de la population d'immigrants du Canada.

Le pourcentage de la population de la Nouvelle-Écosse, et de ses deux composantes, que représentait Halifax a quelque peu augmenté entre 1981 et 1996. La région métropolitaine abritait 37 pour 100 de la population de la province en 1996, 56 pour 100 de ses immigrants et 36 pour 100 des personnes nées au Canada. En 1981, ces proportions étaient respectivement de 33, 48 et 32 pour 100.

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Halifax, Nouvelle-Écosse et Canada, 1981-1996

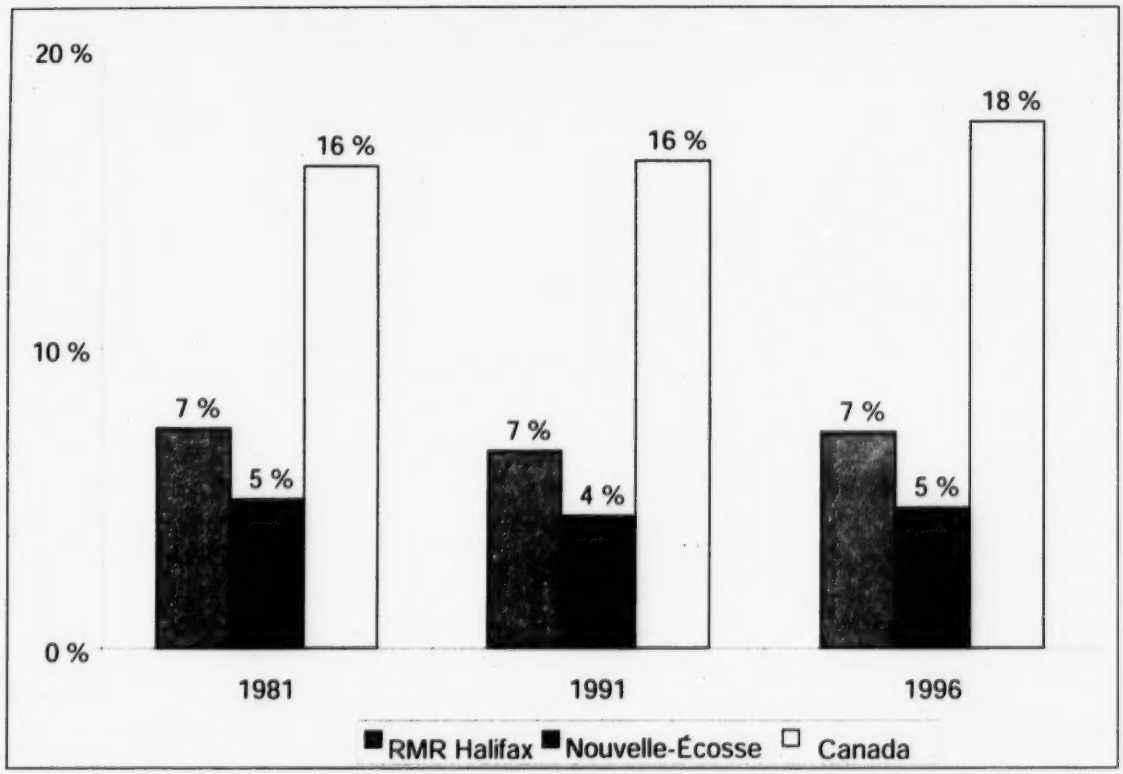

En 1981 et en 1996, les immigrants représentaient sept pour cent de la population de la région métropolitaine et cinq pour cent de celle de la province. Halifax et la Nouvelle-Écosse comptent proportionnellement beaucoup moins d'immigrants que l'ensemble du pays.

Presque deux immigrants sur cinq sont arrivés après 1980

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Halifax, 1996

Période d'immigration	Halifax		Nouvelle-Écosse		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	5 100	21 %	11 500	27 %	1 054 900	21 %
1961-1970	4 500	19 %	8 000	19 %	788 600	16 %
1971-1980	4 900	21 %	9 000	21 %	996 200	20 %
1981-1985	1 800	7 %	3 100	7 %	401 400	8 %
1986-1990	2 600	11 %	3 900	9 %	691 000	14 %
1991-1996	4 800	20 %	6 500	15 %	1 039 000	21 %
Total	23 600	100 %	42 000	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants de Halifax vivent au Canada depuis longtemps. Soixante-et-un pour cent des 23 600 immigrants qui vivaient dans cette ville en 1996 étaient arrivés au Canada plus de 15 ans auparavant. Comparativement à la population d'immigrants de l'ensemble du Canada, celle de Halifax comporte un nombre moins élevé, mais appréciable, de nouveaux immigrants. Presque deux immigrants vivant à Halifax sur cinq (38 pour 100) sont arrivés au Canada après 1980. Cette proportion est de 31 pour 100 pour la Nouvelle-Écosse et de 43 pour 100 dans le cas du Canada. De plus, 20 pour 100 des immigrants qui vivaient à Halifax en 1996 étaient arrivés après 1990, contre 15 pour 100 pour la Nouvelle-Écosse et 21 pour 100 pour le Canada.

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de la Nouvelle-Écosse résidant dans la région métropolitaine de Halifax, selon la période d'immigration, 1996

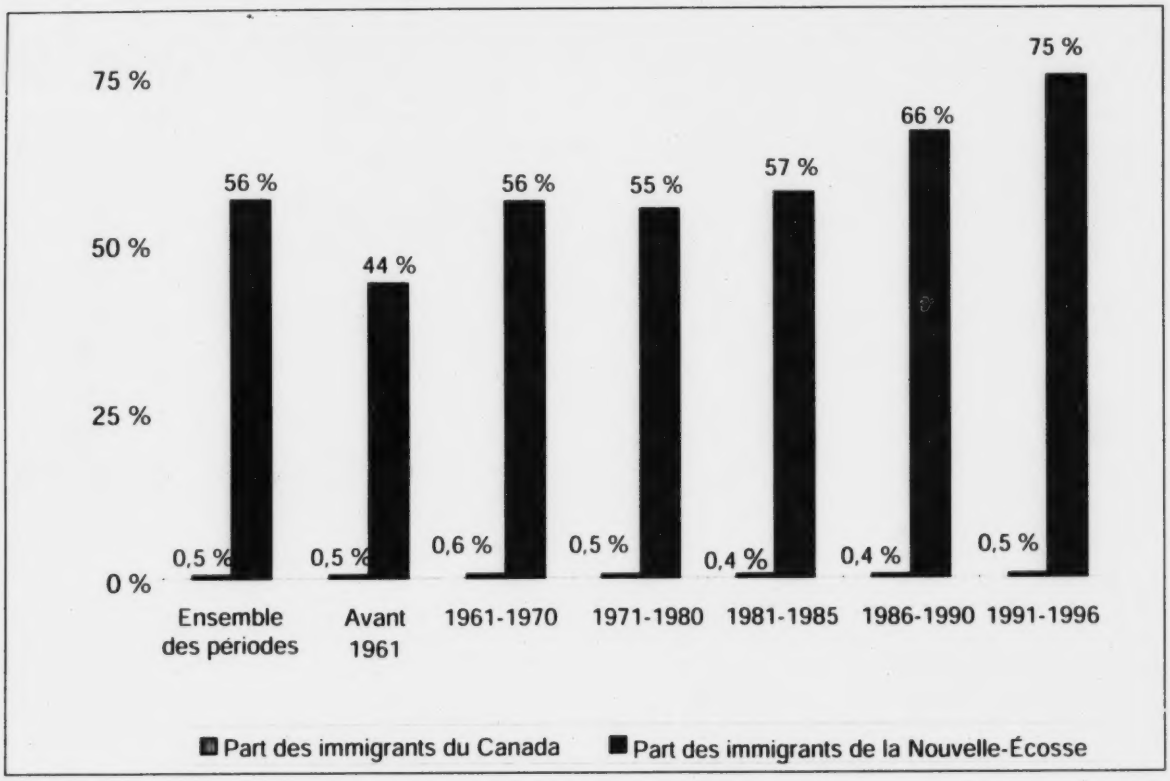

En 1996, un demi pour cent (0,5 %) des cinq millions d'immigrants du Canada étaient installés à Halifax. Les immigrants très récemment admis au Canada étaient aussi nombreux en proportion à vivre à Halifax. Des 1 039 000 immigrants arrivés au pays entre 1991 et 1996, 0,5 pour 100 résidaient dans cette ville. Le même pourcentage des immigrants admis avant 1961 vivaient à Halifax.

Les immigrants de la Nouvelle-Écosse sont de plus en plus portés à choisir Halifax comme lieu de résidence. En 1996, 56 pour 100 des immigrants de la Nouvelle-Écosse et les trois quarts (75 %) des immigrants de la province arrivés entre 1991 et 1996 vivaient dans cette ville. Parmi les immigrants de la Nouvelle-Écosse admis avant 1961, seulement 44 pour 100 avaient élu domicile à Halifax.

9200 nouveaux immigrants : une faible proportion de la population

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Halifax, Nouvelle-Écosse et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Halifax		Nouvelle-Écosse		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	1 760	0,5 %	3 080	0,3 %	401 370	1,4 %
1986-1990	2 570	0,8 %	3 880	0,4 %	691 030	2,4 %
1991-1996	4 840	1,5 %	6 500	0,7 %	1 038 980	3,6 %
Total – 1981-1996	9 170	2,8 %	13 450	1,5 %	2 131 380	7,5 %

En 1996, le nombre des nouveaux immigrants (c.-à-d. les immigrants arrivés au Canada après 1980) vivant à Halifax s'élevait à 9200, soit 2,8 pour 100 de la population. Les nouveaux immigrants forment une proportion assez faible de la population de Halifax par rapport à ce que l'on observe à l'échelle nationale. En 1996, les immigrants arrivés après 1980 représentaient en effet 7,5 pour 100 de la population totale du Canada.

À Halifax, les immigrants arrivés le plus récemment – c.-à-d. ceux venus au Canada entre 1991 et 1996 – totalisaient 4800, soit 1,5 pour 100 de la population totale. Dans l'ensemble du Canada, le nombre des immigrants le plus récemment arrivés s'élevait à un peu plus de un million, soit près de quatre pour cent de la population.

Les trois quarts des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne

En 1996, la grande majorité (74 pour 100) des immigrants de Halifax arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées : de 70 pour 100 à près de 100 pour 100. Par exemple, parmi les immigrants originaires des dix principaux pays sources qui ont été admis pendant les années 1980, plus de 90 pour 100 des natifs de quatre pays (Hong Kong, Pologne, Chine et Sri Lanka) avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996; cette proportion variait de 70 à 90 pour 100 chez les immigrants originaires de deux autres de ces dix pays : le Liban et le Vietnam.

Une part importante des immigrants de l'Allemagne, de l'Inde, des États-Unis, du Royaume-Uni et du Portugal (qui figurent tous parmi les dix principaux pays sources, sauf le Portugal) reportent leur demande de citoyenneté à plus tard, ou renoncent à l'acquérir. Les natifs de ces pays qui ont immigré pendant les années 1980 affichent des taux d'acquisition de la citoyenneté inférieurs à 70 pour 100, le plus bas se situant à 20 pour 100. Dans le cas des nouveaux immigrants de Halifax venant de l'Allemagne et du Royaume-Uni, comme pour les nouveaux arrivants originaires d'autres pays d'Europe occidentale qui sont répartis dans l'ensemble du Canada, les taux de naturalisation ont chuté considérablement par rapport à des niveaux dépassant 80 pour 100 chez les immigrants antérieurs.

Il se peut que les natifs de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le « droit d'établissement »), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la grande majorité des immigrants continuent manifestement d'adopter la citoyenneté canadienne. Soixante-quatorze pour cent des immigrants admis pendant les années 1980 l'avaient déjà acquise en juin 1996. D'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

Dans l'ensemble, un immigrant sur quatre (25 pour 100) arrivés dans les années 1980 avait acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant celle d'un autre pays. La double nationalité est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Un sur cinq (20 pour 100) des immigrants de Halifax admis au Canada avant 1981 a déclaré une double citoyenneté en 1996.

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Halifax, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants de Halifax natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants de Halifax natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants de Halifax natifs des pays suivants et qui sont arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Hong Kong Pologne Chine, République populaire de Sri Lanka Iran	Allemagne Inde États-Unis Royaume-Uni Portugal	Pologne États-Unis Liban

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	86 %	Admission avant 1981 :	20 %
Admission entre 1981 et 1990 :	74 %	Admission entre 1981 et 1990 :	25 %

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Halifax en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

- être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et
- être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Halifax était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations « pays de l'ancienne URSS », « pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque » et « pays de l'ancienne Yougoslavie », les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : *Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.*

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : *République tchèque et Slovaquie.*

Pays de l'ancienne Yougoslavie : *Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie et Macédoine.*

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines asiatiques prennent de plus en plus d'importance

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Halifax, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Koweït	520	11 %	Total – dix principaux pays	2 945	61 %
2 Inde	340	7 %			
3 Chine	330	7 %	Ensemble des autres pays	1 895	39 %
4 Égypte	330	7 %			
5 États-Unis	270	5 %	Total	4 840	100 %
6 Pays de l'ancienne Yougoslavie	265	5 %			
7 Royaume-Uni	240	5 %			
8 Hong Kong	230	5 %			
9 Pakistan	220	5 %			
10 Philippines	200	4 %			
Admission : 1981-1990					
1 Royaume-Uni	850	20 %	Total – dix principaux pays	3 090	71 %
2 États-Unis	620	14 %			
3 Pologne	340	8 %	Ensemble des autres pays	1 240	29 %
4 Allemagne	330	8 %			
5 Liban	250	6 %	Total	4 330	100 %
6 Vietnam	170	4 %			
7 Chine	170	4 %			
8 Inde	170	4 %			
9 Hong Kong	110	2 %			
10 Sri Lanka	110	2 %			
Admission : avant 1981					
1 Royaume-Uni	5 650	39 %	Total – dix principaux pays	11 365	79 %
2 États-Unis	2 200	15 %			
3 Liban	600	4 %	Ensemble des autres pays	3 105	21 %
4 Inde	580	4 %			
5 Allemagne	570	4 %	Total	14 470	100 %
6 Pays-Bas	460	3 %			
7 Grèce	430	3 %			
8 Italie	410	3 %			
9 Pays de l'ancienne Yougoslavie	245	2 %			
10 Chine	220	1 %			

Les immigrants de Halifax viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Au cours des dernières décennies, cependant, les pays sources des immigrants ont considérablement changé. En 1996, par exemple, on comptait à Halifax 4 840 immigrants dont l'arrivée au Canada était très récente (entre 1991 et 1996). Le pays de naissance le plus fréquent de ces immigrants était le Koweït : 11 pour 100 d'entre eux en provenaient. En fait, six des principaux pays sources sont asiatiques (Koweït, Inde, République populaire de Chine, Hong Kong, Pakistan et Philippines); 39 pour 100 de ces tout nouveaux immigrants en sont issus. En comparaison, à peine deux pour cent des immigrants de Halifax admis au Canada avant 1961 en étaient originaires (donnée non illustrée dans le tableau B.1).

Le Royaume-Uni et les États-Unis étaient les principaux pays de naissance des immigrants de Halifax arrivés pendant les périodes antérieures (avant 1981) : 54 pour 100 d'entre eux y étaient nés. Soixante-deux pour cent des immigrants de Halifax admis avant 1961 étaient originaires de ces deux pays (donnée non illustrée).

En général, le lieu de naissance des immigrants de Halifax varie selon la période d'immigration. Les personnes ayant immigré dans les années 1950, 1960 et, dans une moindre mesure, dans les années 1970 sont principalement nées en Europe. Celles qui sont arrivées dans les années 1980 et 1990 avaient davantage tendance à venir de pays asiatiques.

La proportion des nouveaux immigrants de Halifax varie selon le pays de naissance

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Halifax en 1996. Un pays figure dans la liste :

- s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants qui vivaient au Canada en 1996; et
- si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et résidant à Halifax équivaut à au moins un dixième de pourcentage (0.1 pour cent) du nombre de ceux vivant dans l'ensemble du Canada;
- si Halifax abrite 50 personnes ou plus qui en sont issues.

Halifax abrite proportionnellement plus d'immigrants de certains pays que d'autres. Par exemple, sur les 15 100 natifs de l'Égypte admis après 1981 et qui vivaient au Canada en 1996, 340, soit 2,3 pour 100, résidaient à Halifax cette année-là. Les nouveaux immigrants de huit autres pays sont aussi proportionnellement plus nombreux à Halifax que dans l'ensemble du pays. Sauf en ce qui concerne les Égyptiens et les Allemands, aucun de ces groupes d'immigrants n'atteint à Halifax la proportion de 1,3 pour 100 de la population d'origine canadienne qui vit dans cette ville.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Halifax, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants vivant au Canada	Proportion résidant à Halifax
Égypte	15 075	2,3 %
Allemagne	25 500	1,6 %
Total – natifs du Canada	**23 390 300**	**1,3 %**
Royaume-Uni	88 870	1,2 %
États-Unis	75 435	1,2 %
Liban	44 280	1,0 %
Pakistan	26 360	1,0 %
Iraq	14 335	0,9 %
Éthiopie	13 340	0,7 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 435	0,6 %
Total – nouveaux immigrants	**2 131 400**	**0,4 %**
Corée du Sud	30 270	0,4 %
Pologne	110 350	0,4 %
Inde	139 425	0,4 %
Afrique du Sud, République d'	14 770	0,3 %
Chine, République populaire de	153 295	0,3 %
Mexique	18 325	0,3 %
Iran	43 470	0,3 %
Pays de l'ancienne URSS	34 925	0,3 %
Vietnam	97 550	0,2 %
Sri Lanka	63 780	0,2 %
Philippines	127 765	0,2 %
Trinité-et-Tobago	27 655	0,2 %
Hong Kong	185 895	0,2 %
Portugal	42 550	0,1 %
Jamaïque	50 975	0,1 %

La grande majorité des nouveaux immigrants ont été admis dans la composante économique

Presque quatre fois plus d'immigrants ont eu Halifax comme destination entre 1991 et 1995 qu'entre 1981 et 1985. Plus de personnes ont été admises dans chacune des grandes catégories. Le nombre des immigrants de la composante économique et de leurs personnes à charge a été multiplié par sept entre la première moitié des années 1980 et la première moitié des années 1990, atteignant 78 pour 100 du total. Environ un nouvel immigrant sur six (15 pour 100) ayant porté son choix sur Halifax entre 1981 et 1995 était un réfugié, proportion aussi élevée que celle enregistrée pour l'ensemble du Canada.

Selon le recensement, Halifax comptait moins de nouveaux immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli pendant la période 1981-1995 (voir le tableau A.3). Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être installés ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants, ayant eu la région métropolitaine de Halifax comme destination, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	1 240	1 240	1 480
Composante économique	1 330	2 010	9 470
Réfugiés	640	1 410	1 030
Autres	90	90	160
Total	3 300	4 750	12 140

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

Sont admises dans la composante *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la composante économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la composante économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la composante économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur processus d'adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie d'immigrants, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine de Halifax. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région, car certains immigrants ont par exemple quitté Halifax, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Âge et sexe

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes de plus de 45 ans, mais davantage de personnes de 15 à 44 ans

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Halifax, 1996

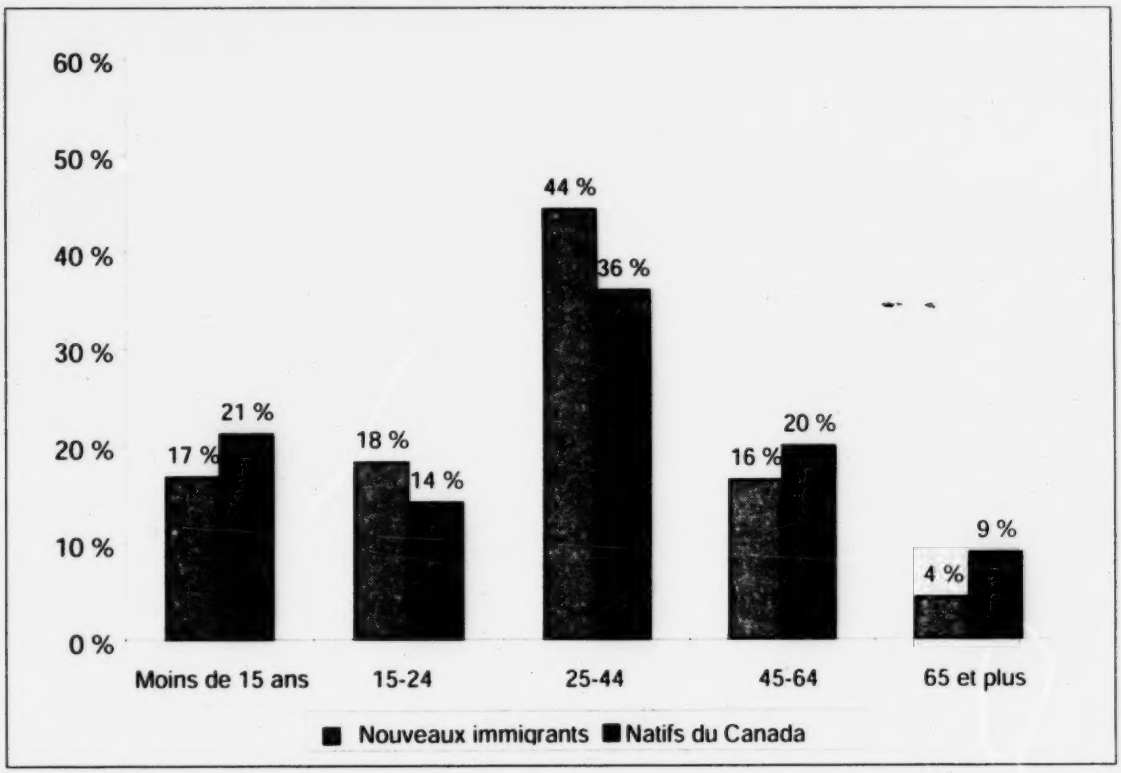

La répartition par âge de la population de nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de celle des personnes nées au Canada. En 1996, 44 pour 100 des nouveaux immigrants résidant à Halifax avaient 25 à 44 ans, contre 36 pour 100 des Canadiens d'origine. En outre, les 15 à 24 ans représentaient 18 pour 100 des nouveaux immigrants comparativement à seulement 14 pour 100 des personnes nées au Canada. Par contraste, la part des moins de 15 ans était de 17 pour 100 chez les nouveaux venus, mais de 21 pour 100 parmi les natifs du Canada. La proportion des 45 à 64 ans et des plus de 65 ans est aussi plus faible parmi les nouveaux immigrants.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant la période de leur vie où ils sont pleinement actifs sur le marché du travail. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants faisaient partie des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur. Seul un faible pourcentage de nouveaux immigrants sont des enfants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants de l'ensemble du pays avaient moins de 15 ans lors de leur venue au Canada. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants; ils font partie des personnes nées au Canada. Par conséquent, il ne faudrait pas interpréter le fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants comme un signe que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

En raison de ces deux mêmes facteurs, les immigrants arrivés antérieurement sont en général plus âgés que les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada. Dans la région de Halifax, sept immigrants sur dix arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans, comparativement à 29 pour 100 chez les personnes nées au Canada (donnée non illustrée dans la figure B.1). Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Les hommes plus nombreux que les femmes

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996

Âge en 1996	Nouveaux Immigrants	Natifs du Canada
0 à 15	44 %	49 %
15 à 24	42 %	50 %
25 à 44	50 %	52 %
45 à 64	46 %	51 %
65 et plus	59 %	61 %
Tous les âges	47 %	52 %
Total des femmes	4 300	158 100
Total des hommes	4 900	147 000

Les femmes forment chez les nouveaux immigrants de Halifax une proportion plus faible (47 pour 100) que chez les personnes nées au Canada. On trouve relativement peu de femmes chez les personnes âgées de 24 ans et moins ainsi que chez les 45 à 64 ans. L'effectif des femmes est particulièrement bas chez les nouveaux immigrants venus du Liban (37 pour 100 sont des femmes : 110 femmes de moins que d'hommes; le tableau ne traite pas des différents pays), de la Pologne (40 pour 100 : 85 femmes de moins que d'hommes) et d'Allemagne (42 pour 100 : 65 femmes de moins que d'hommes). Les nouveaux immigrants nés aux Philippines, au nombre de 285 à Halifax, ne suivent toutefois pas cette tendance, puisqu'on compte parmi eux 65 femmes de plus que d'hommes (donnée non indiquée dans le tableau B.4).

La grande majorité des immigrants arrivés très récemment parlent anglais ou français

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français ou l'anglais – région métropolitaine de Halifax, 1996

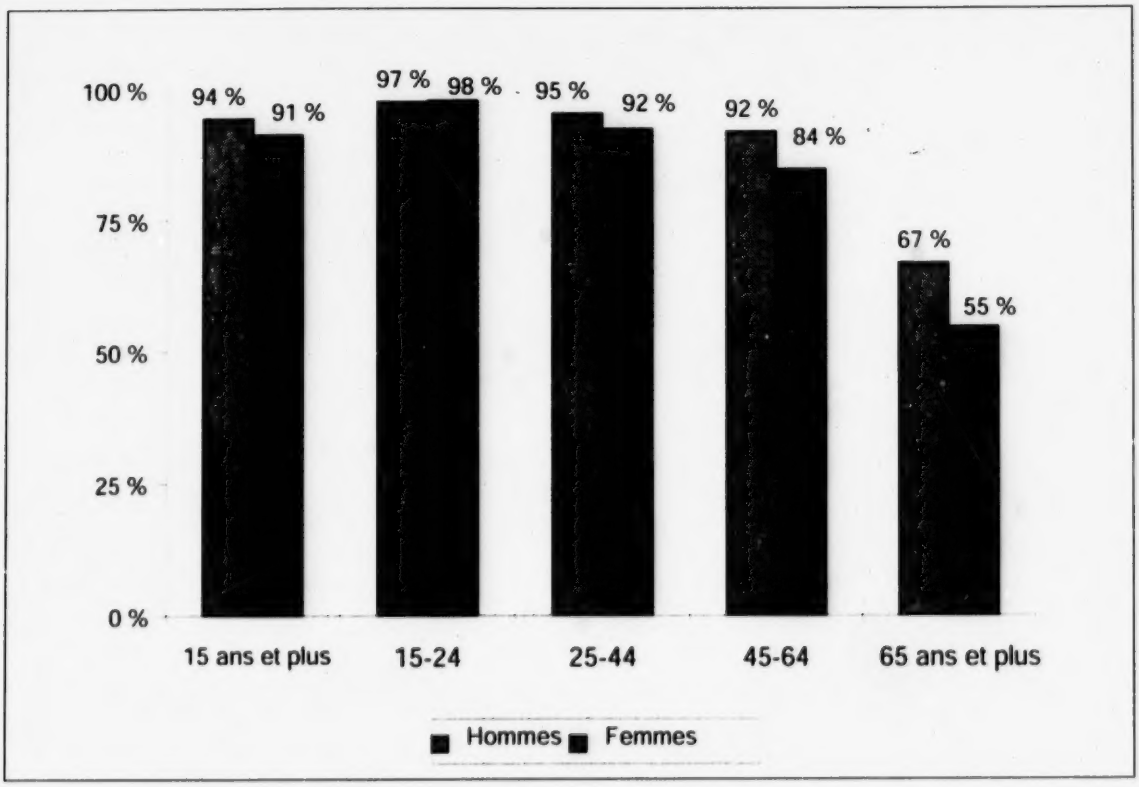

La grande majorité des immigrants de Halifax ont indiqué pouvoir soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles du Canada. Même chez les immigrants arrivés depuis très peu de temps, c.-à-d. entre 1991 et 1996, 93 pour 100 (94 pour 100 des hommes et 91 pour 100 des femmes) ont déclaré pouvoir s'exprimer dans l'une des langues officielles. Sept pour cent de ces tout nouveaux immigrants – moins de un sur douze – ne parlait ni l'une ni l'autre des langues officielles. La connaissance des langues officielles est plus répandue chez les personnes ayant immigré antérieurement : 98 pour 100 des personnes arrivées entre 1981 et 1990, et 99 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué pouvoir s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles (données non indiquées dans la figure B.2).

Les femmes ayant immigré très récemment sont quelque peu moins nombreuses que les hommes à pouvoir soutenir une conversation en français ou en anglais. Par exemple, neuf pour cent des femmes de Halifax admises entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler ni français ni anglais. Chez les hommes admis pendant la même période, cette proportion était de six pour cent.

La proportion des immigrants de Halifax capables de converser en français ou en anglais décroît avec l'âge. Presque tous les jeunes immigrants admis au Canada entre 1991 et 1996 parlent l'une des langues officielles, l'écart entre les femmes et les hommes étant à cet égard négligeable. Il en va de même des immigrants de 25 à 44 ans. Cependant, on note une baisse du pourcentage des immigrants de 45 à 64 ans qui peuvent parler français ou anglais, cette baisse étant légèrement plus accentuée chez les femmes (92 pour 100 des hommes et 84 pour 100 des femmes pouvant parler anglais ou français). Les personnes âgées – hommes et femmes – de 65 ans et plus sont proportionnellement les moins nombreuses à pouvoir tenir une conversation en français ou en anglais (67 pour 100 des hommes et 55 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler ni anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Halifax, par exemple, 270 immigrants de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes représentaient près des trois cinquièmes (57 pour 100) de ce nombre.

Plus de la moitié des immigrants dont l'arrivée est très récente parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Halifax, 1996

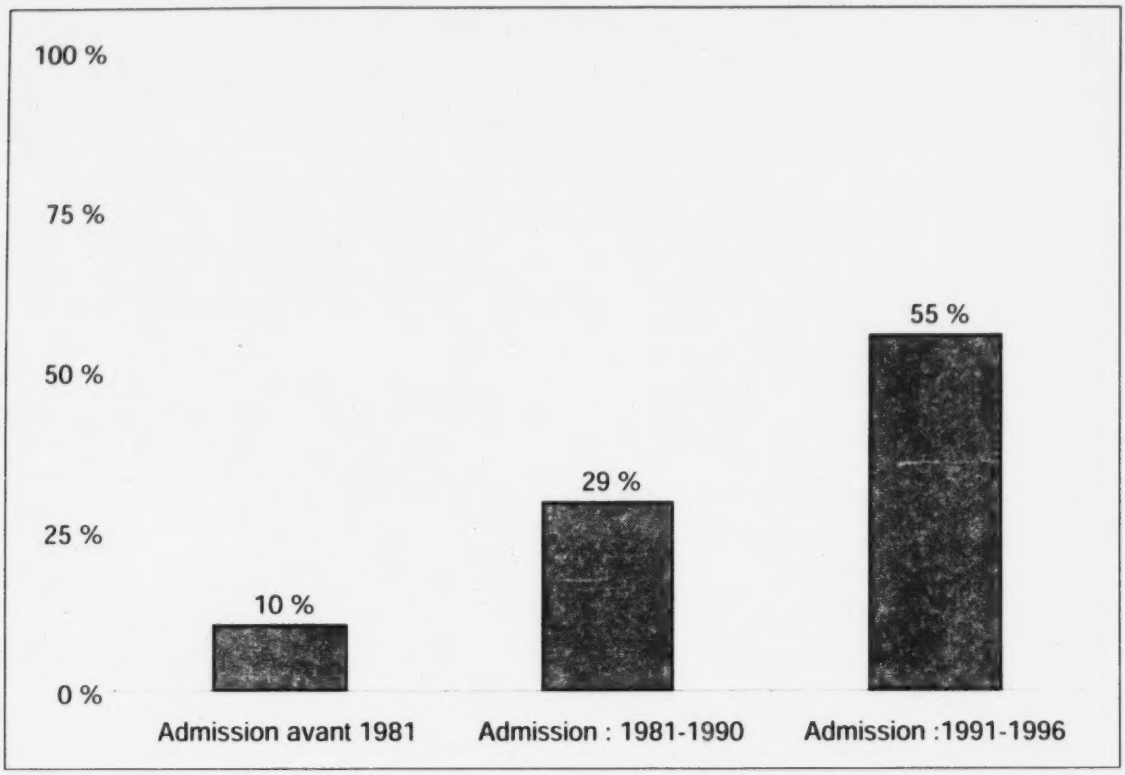

La majorité des tout nouveaux immigrants de Halifax parlent le plus souvent à la maison une langue autre que le français ou l'anglais. C'est en effet le cas de plus de la moitié (55 pour 100) des immigrants admis entre 1991 et 1996.

Les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures sont beaucoup plus nombreux à utiliser l'anglais à la maison. Plus des deux tiers (70 pour 100) des personnes admises entre 1981 et 1990 et les neuf dixièmes (89 pour 100) de celles qui ont immigré avant 1981 ont indiqué utiliser le plus souvent l'anglais. Un pour cent de ces personnes parlent le plus souvent le français à la maison.

Les nouveaux immigrants ont un niveau de scolarité plus élevé

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'arrivée au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires après leur arrivée.

Les nouveaux immigrants vivant à Halifax ont un niveau de scolarité plus élevé que la population de la ville née au Canada. Chez les hommes, par exemple, plus d'un tout nouvel immigrant sur trois (35 pour 100) est titulaire d'un grade universitaire, contre un homme natif du Canada sur six (18 pour 100). Près du tiers des femmes admises très récemment (31 pour 100) sont titulaires d'un diplôme universitaire, contre à peine une Canadienne d'origine sur six (17 pour 100). Toutefois, les hommes nés au Canada sont un peu plus nombreux que les hommes ayant immigré récemment à posséder un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers.

De même, les nouveaux immigrants sont un peu moins nombreux à l'autre extrémité du spectre. Au sein de la population d'origine canadienne, peu d'hommes (sept pour cent) et de femmes (six pour cent) n'ont pas atteint la neuvième année, mais chez ceux qui ont immigré après 1980, les proportions sont encore plus faibles (de trois à cinq pour cent chez les hommes et cinq pour cent chez les femmes).

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	6 %	25 %	20 %	32 %	17 %	126 420
Admises avant 1981	8 %	19 %	18 %	28 %	28 %	7 240
Admises entre 1981 et 1990	5 %	14 %	23 %	28 %	30 %	1 910
Admises entre 1991 et 1996	5 %	16 %	25 %	22 %	31 %	1 750
Hommes						
Nés au Canada	7 %	25 %	20 %	30 %	18 %	114 200
Admis avant 1981	6 %	12 %	14 %	30 %	37 %	7 220
Admis entre 1981 et 1990	5 %	15 %	16 %	26 %	37 %	1 990
Admis entre 1991 et 1996	3 %	17 %	24 %	21 %	35 %	2 000

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires			Diplôme ou grade postsecondaire		
	25-44	45-64	65 et plus	25-44	45-64	65 et plus
Femmes						
Nées au Canada	18 %	34 %	61 %	63 %	51 %	26 %
Admises avant 1981	11 %	23 %	44 %	71 %	62 %	36 %
Admises entre 1981 et 1996	14 %	17 %	54 %	66 %	65 %	26 %
Hommes						
Nés au Canada	21 %	32 %	55 %	60 %	53 %	34 %
Admis avant 1981	10 %	16 %	35 %	72 %	75 %	52 %
Admis entre 1981 et 1996	12 %	13 %	40 %	73 %	79 %	40 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, seulement une personne sur cinq âgées de moins de 45 ans et nées au Canada n'a pas achevé le secondaire (18 pour 100 des femmes et 21 pour 100 des hommes), contre au-delà de la moitié des personnes âgées. Plus de trois natifs du Canada sur cinq de moins de 45 ans (60 pour 100 des hommes et 63 pour 100 des femmes) possèdent un diplôme ou un grade sanctionnant des études postsecondaires, contre 34 pour 100 des hommes et 26 pour 100 des femmes de plus de 65 ans. Le niveau d'études des immigrants accuse des variations d'une ampleur analogue. C'est donc dire que le niveau d'instruction des immigrants diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Dans chaque groupe d'âge, les hommes nouvellement arrivés sont plus scolarisés que les natifs du Canada. Les nouvelles immigrantes sont aussi plus scolarisées que les femmes nées au Canada, mais l'écart entre les deux groupes est moins prononcé.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Halifax

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.7 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

(3) Commerce, gestion et administration des affaires
(4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

Soixante pour cent des hommes ayant immigré après 1980 et qui possèdent un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers. Ce pourcentage est légèrement inférieur (57 pour 100) chez les hommes nés au Canada. Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, une sur quatre ayant immigré récemment a fait des études dans les techniques ou les sciences physiques, par rapport à un peu plus d'une sur dix nées au Canada (11 pour 100).

Chez les hommes, les nouveaux immigrants sont proportionnellement moins nombreux que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts. La proportion des hommes titulaires de diplômes et de grades dans le domaine des sciences sociales est d'un cinquième (21 pour 100) chez ceux qui sont nés au Canada et inférieure au sixième (16 pour 100) chez les nouveaux immigrants. Chez les femmes, cette proportion se situe à 33 pour 100 chez les natives du Canada et à 37 pour 100 chez les nouvelles immigrantes.

Presque les deux cinquièmes des femmes natives du Canada (38 pour 100) ont obtenu un grade ou un diplôme d'études postsecondaires dans le domaine général du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires. Seulement 21 pour 100 des nouvelles immigrantes ont opté pour ce champ d'études. On trouve aussi chez les nouveaux immigrants et les natifs du Canada un pourcentage semblable de femmes ayant obtenu un diplôme dans le domaine des professions et des sciences de la santé, alors que du côté masculin, la proportion est plus forte chez les nouveaux immigrants.

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Natifs du Canada	Immigrants 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	11 %	26 %
Sciences sociales, enseignement et arts	33 %	37 %
Commerce, gestion et administration des affaires	38 %	21 %
Professions, sciences et technologies de la santé	17 %	16 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	62 000	2 040
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	57 %	60 %
Sciences sociales, enseignement et arts	21 %	16 %
Commerce, gestion et administration des affaires	18 %	15 %
Professions, sciences et technologies de la santé	4 %	9 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	55 360	2 350

Les nouveaux immigrants ont plus tendance à fréquenter un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants admis après 1980 sont proportionnellement plus nombreux que les immigrants arrivés avant 1981 et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 20 pour 100 chez les nouvelles immigrantes, mais de 12 pour 100 chez les femmes nées au Canada.

La proportion des jeunes adultes qui fréquentent un établissement scolaire est également plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Or les personnes de 15 à 19 ans, dont le taux de fréquentation scolaire est supérieur à celui des 20 à 24 ans, forment une proportion à peu près identique des nouveaux immigrants et des natifs du Canada (données non illustrées). C'est donc dire que le taux de fréquentation scolaire plus élevé enregistré par les jeunes immigrants nouvellement arrivés n'est pas dû à des écarts dans la structure par âge, mais à des comportements différents.

La proportion des nouveaux immigrants adultes qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme d'études postsecondaires (données non illustrées). À Halifax, les hommes titulaires d'un diplôme d'études secondaires affichent aussi des taux élevés de fréquentation scolaire. Il se peut que les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger étudient à temps plein ou à temps partiel pour acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou bien pour se préparer en vue des examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres au Canada.

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Halifax, 1996

	15-24	25-44	45-64
Femmes			
Nées au Canada	64 %	12 %	4 %
Admises avant 1981	53 %	13 %	4 %
Admises entre 1981 et 1996	74 %	20 %	4 %
Hommes			
Nés au Canada	64 %	11 %	2 %
Admis avant 1981	49 %	14 %	3 %
Admis entre 1981 et 1996	80 %	21 %	4 %

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 compris)				
Personnes seules	9 %	14 %	6 %	4 %
Avec pers. non apparentées seulement	5 %	3 %	5 %	3 %
Avec personnes apparentées	86 %	83 %	90 %	93 %
15-24 ans				
Personnes seules	4 %	5 %	2 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	12 %	13 %	8 %	3 %
Avec personnes apparentées	85 %	81 %	91 %	92 %
25-44 ans				
Personnes seules	9 %	11 %	6 %	7 %
Avec pers. non apparentées seulement	7 %	6 %	6 %	4 %
Avec personnes apparentées	83 %	84 %	87 %	89 %
45 et plus				
Personnes seules	17 %	16 %	9 %	0 %
Avec pers. non apparentées seulement	3 %	1 %	1 %	4 %
Avec personnes apparentées	80 %	83 %	90 %	96 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux font partie de ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants ont plus tendance que les natifs du Canada à vivre avec des personnes apparentées. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 45 ans et plus. Quatre-vingts pour cent des personnes d'origine canadienne de 45 ans et plus vivant à Halifax résident avec des personnes apparentées, tandis que le sixième (17 pour 100) vivent seules. En comparaison, 96 pour 100 des immigrants très récents âgés de 45 ans et plus résident avec des personnes apparentées; presque aucun ne vit seul (on indique zéro comme pourcentage parce que les chiffres ont été arrondis).

Les nouveaux immigrants vivent un peu plus souvent dans des familles élargies

Par « situation des particuliers dans le ménage », on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la « famille nucléaire » (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression « famille élargie ». Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres se trouveraient à vivre dans une famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 couvrent uniquement les personnes vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages « non familiaux », c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués dans le tableau C.2 ne totalisent pas 100 pour 100.

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les personnes nées au Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires ne comportant pas de personnes apparentées autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, à la différence des natifs du Canada, certains nouveaux immigrants sont aussi assez nombreux à vivre dans des familles élargies. Chez les natifs du Canada vivant avec une ou plusieurs personnes apparentées, huit pour cent font partie d'une famille élargie. Cette proportion est de un sur huit chez les immigrants admis pendant les années 1980, mais de seulement huit pour cent chez les tout nouveaux arrivants.

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Halifax, 1996

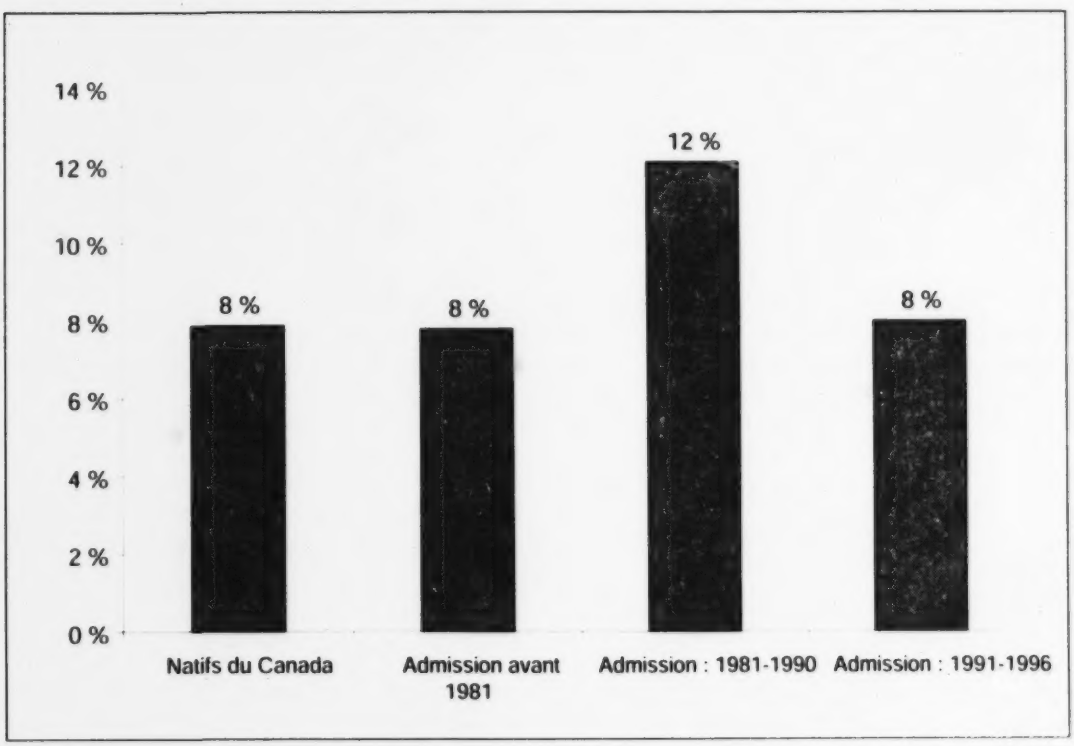

La famille élargie se rencontre plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Douze pour cent des immigrants très récents (un sur huit) et 18 pour 100 des immigrants de 45 ans et plus admis dans les années 1980 vivent dans des familles élargies, contre dix pour cent des personnes âgées nées au Canada. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. Il semble donc qu'un bon nombre de ces personnes âgées soient des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant les ayant précédés au Canada.

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	91 %	91 %	86 %	91 %
% dans familles élargies	8 %	8 %	12 %	8 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	S.O.	92 %	94 %
% dans familles élargies	6 %	S.O.	8 %	6 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	89 %	98 %	83 %	88 %
% dans familles élargies	9 %	2 %	13 %	8 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	92 %	93 %	87 %	92 %
% dans familles élargies	7 %	6 %	10 %	7 %
45 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	87 %	90 %	80 %	88 %
% dans familles élargies	10 %	9 %	18 %	12 %

Familles

3300 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Halifax

« Famille de nouveaux immigrants »

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression « famille de nouveaux immigrants » désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles de nouveaux immigrants; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lorsqu'elles sont arrivées au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

« Famille d'origine canadienne »

Par « famille d'origine canadienne », on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

« Âge de la famille »

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Halifax comptait 9200 immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996. La grande majorité de ces immigrants – 8000 ou 87 pour 100 – faisaient partie d'une famille nucléaire (donnée non illustrée dans le tableau C.3). Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque tous ces immigrants nouvellement arrivés vivaient dans 3300 familles de nouveaux immigrants, c.-à-d. où l'un des conjoints, ou les deux, ou encore le parent seul étaient de nouveaux immigrants. À Halifax, moins d'une famille sur vingt-cinq (quatre pour cent) était composée de nouveaux immigrants (donnée non illustrée dans le tableau C.3).

La plupart des familles de nouveaux immigrants (91 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre, tandis que neuf pour cent sont des familles monoparentales. Cette situation est quelque peu différente de celle que l'on observe chez les familles d'origine canadienne : 17 pour 100 d'entre elles sont des familles monoparentales et 83 pour 100 sont constituées de couples mariés ou vivant en union libre.

Le regroupement des familles selon l'âge du membre le plus âgé fait ressortir des différences plus nettes chez les jeunes familles. La proportion des familles monoparentales décroît avec l'âge parmi les familles d'origine canadienne, mais change peu chez les familles de nouveaux immigrants.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24 ans)		
Couples avec ou sans enfants	83 %	91 %
Parents seuls	17 %	9 %
Total	79 320	3 290
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	81 %	92 %
Parents seuls	19 %	8 %
Total	40 520	1 970
45 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	87 %	93 %
Parents seuls	13 %	7 %
Total	36 640	1 260

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison

Les familles de nouveaux immigrants et les familles d'origine canadienne diffèrent de façon marquante sur un point : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Trois familles de nouveaux immigrants sur quatre (74 pour 100) ont à la maison au moins un enfant jamais marié, l'âge de l'enfant n'étant pas ici pris en considération. En comparaison, deux familles sur trois d'origine canadienne (66 pour 100) ont des enfants à la maison.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate cette différence surtout chez les familles âgées. Parmi les jeunes familles, 76 pour 100 des nouveaux immigrants et des natifs du Canada ont des enfants à la maison. Parmi les personnes âgées, les écarts sont plus prononcés, sept familles de nouveaux immigrants sur dix (69 pour 100) ayant des enfants à la maison, contre moins de six familles sur dix d'origine canadienne (56 pour 100).

La proportion plus élevée des familles âgées de nouveaux immigrants ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Halifax, 1996

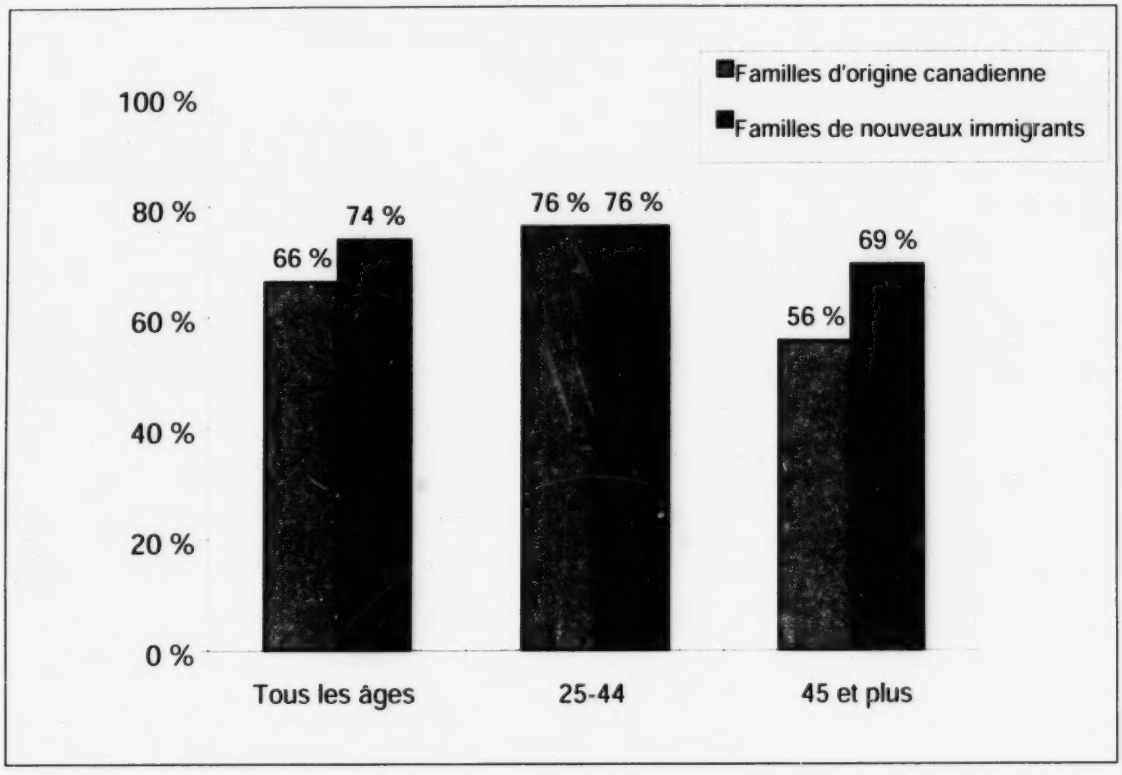

Il est plus fréquent que trois enfants ou plus vivent à la maison

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de toutes les familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants sont deux fois plus nombreuses à avoir au-delà de deux enfants à la maison que les familles d'origine canadienne avec enfants. Une famille sur quatre de nouveaux immigrants ayant des enfants en a trois ou plus (27 pour 100), contre une famille sur sept d'origine canadienne (14 pour 100).

Les familles de nouveaux immigrants plus âgés sont les plus nombreuses à avoir trois enfants ou plus à la maison. Par exemple, 17 pour 100 des jeunes familles d'origine canadienne étaient dans cette situation, contre 22 pour 100 des familles de nouveaux immigrants. Par contre, plus du tiers des familles de nouveaux immigrants dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul avait plus de 45 ans comptaient au-delà de deux enfants (36 pour 100), comparativement à dix pour cent des familles d'origine canadienne.

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24)		
Un enfant	46 %	37 %
Deux enfants	40 %	36 %
Trois enfants ou plus	14 %	27 %
25-44 ans		
Un enfant	38 %	40 %
Deux enfants	45 %	38 %
Trois enfants ou plus	17 %	22 %
45 ans et plus		
Un enfant	56 %	29 %
Deux enfants	34 %	35 %
Trois enfants ou plus	10 %	36 %

La plupart des nouveaux immigrants sont mariés à des nouveaux immigrants ou à des natifs du Canada

La moitié des 3300 familles de nouveaux immigrants (48 pour 100) sont composées d'une personne ayant récemment immigré mariée ou vivant en union libre avec une personne ayant aussi récemment immigré, avec ou sans enfants. Il est aussi assez fréquent (31 pour 100 des cas) qu'un nouvel immigrant ait pour conjoint une personne née au Canada. Une autre tranche de 12 pour 100 des familles comportent un nouvel immigrant ayant pour conjoint une personne arrivée antérieurement, soit avant 1981.

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Halifax, 1996

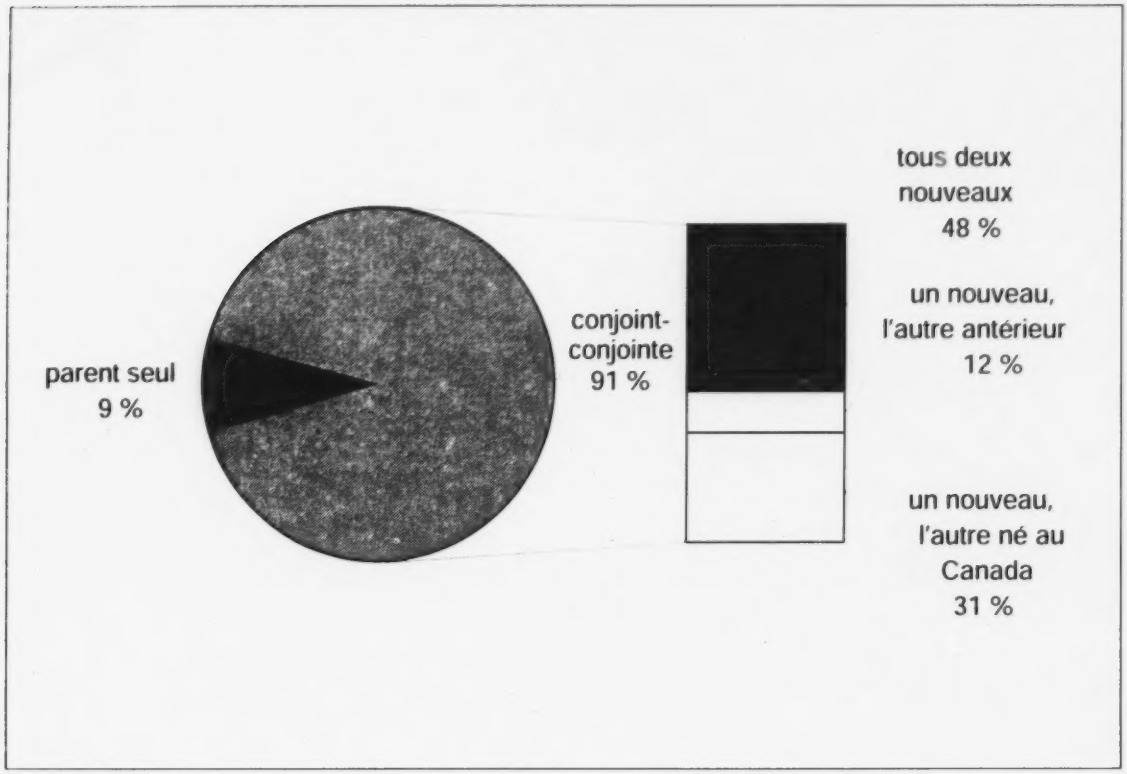

Parmi les familles d'immigrants admis avant 1981, six sur dix sont composées d'un immigrant ayant pour conjoint une personne née au Canada (60 pour 100; données non illustrées). Cette proportion est plus élevée que chez les nouveaux immigrants.

Lorsque les nouveaux immigrants décident de vivre avec une autre personne, ils sont très nombreux à contracter un mariage. Seulement un couple de nouveaux immigrants sur vingt vit en union libre comparativement à un couple d'origine canadienne sur huit.

La faible fréquence des unions de fait s'explique en partie par la législation de l'immigration, qui ne reconnaît pas ce type d'unions. C'est ainsi que les conjoints de fait doivent être admis séparément alors que les personnes mariées peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude à l'égard des unions libres peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	13 %	5 %
15-24 ans	73 %	N. D.
25-44 ans	18 %	6 %
45 ans et plus	6 %	3 %

Ménages

4200 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Halifax

« Ménage de nouveaux immigrants »

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus arrivées entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage de 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'« immigrants des années 1990 uniquement ». S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il est formé d'« immigrants des années 1990 et d'autres personnes ». Par « autres personnes », on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune ayant été admise entre 1991 et 1996.

« Ménage d'origine canadienne »

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

« Ménage d'immigrants antérieurs »

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune personne admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménages de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménages d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Halifax) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	112 400	88 %
Ménages d'immigrants antérieurs	10 600	8 %
Ménages de nouveaux immigrants	4 200	3 %
Immigrants des années 1980	2 340	1,8 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	770	0,6 %
Avec natifs du Canada seulement	350	0,3 %
Avec autres immigrants (avec natifs du Canada ou non)	420	0,3 %
Immigrants des années 1990 seulement	1 140	0,9 %
Total	127 200	100 %

À Halifax, lors du recensement de 1996, on comptait 4200 ménages de nouveaux immigrants (c'est-à-dire dont au moins un membre de 15 ans ou plus était un nouvel immigrant). Ces ménages représentaient 3,3 pour 100 de l'ensemble des ménages de la région métropolitaine.

Un peu moins de la moitié des ménages de nouveaux immigrants (1910) comptaient au moins une personne arrivée durant les années 1990. Soixante pour cent de ces ménages (1140) comprenaient exclusivement des immigrants arrivés tout récemment. Dans les 40 pour 100 restants, des immigrants très récents vivaient avec des personnes admises avant 1991, avec des personnes nées au Canada, ou avec les deux (770 ménages).

À Halifax, sept ménages sur huit comptent seulement des natifs du Canada. Les ménages qui restent (huit pour cent) comptent un ou plusieurs immigrants arrivés pendant les périodes antérieures, mais aucun nouvel immigrant. Les deux tiers de ces ménages d'immigrants antérieurs comprennent également des natifs du Canada, souvent des enfants nés après l'arrivée des parents (données non illustrées dans le tableau C.6).

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Les familles peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Un ménage formé de nouveaux immigrants est beaucoup plus susceptible qu'un ménage d'origine canadienne d'être constitué d'une ou plusieurs familles. Plus de quatre ménages de nouveaux immigrants sur cinq (82 pour 100) sont des ménages familiaux, par rapport à 70 pour 100 des ménages d'origine canadienne.

Plus du tiers des ménages d'origine canadienne sont des ménages non familiaux, et la plupart d'entre eux sont constitués d'une personne seule (24 pour 100). Chez les ménages de nouveaux immigrants, les personnes seules sont relativement rares (dix pour cent).

La plupart des ménages constituent une famille nucléaire, c.-à-d. un couple avec ou sans enfants, ou une famille monoparentale comportant un ou plusieurs enfants vivant ensemble. Par rapport aux ménages d'origine canadienne, les ménages composés d'immigrants, sauf ceux qui comprennent de tout nouveaux immigrants et d'autres personnes, sont plus nombreux à former uniquement une famille nucléaire.

Une proportion légèrement plus forte de ménages de nouveaux immigrants (huit pour cent) regroupent une famille nucléaire entourée d'autres personnes. Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes ne faisant pas partie de la famille nucléaire y sont apparentées. Les personnes nées au Canada forment elles aussi des ménages à famille élargie, mais plus rarement.

De même, les nouveaux immigrants forment plus souvent que les natifs du Canada des ménages regroupant deux familles ou plus. Ces familles peuvent être apparentées, par exemple lorsqu'un couple marié vit avec la famille d'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux sont le plus souvent composés de tout nouveaux immigrants vivant avec d'autres Canadiens. Par contre, les ménages réunissant des immigrants antérieurs et des personnes nées au Canada comptent rarement deux familles ou plus. De toute évidence, nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages familiaux différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux - total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	70 %	63 %	6 %	1 %	24 %	6 %	112 400
Immigrants antérieurs	77 %	70 %	6 %	1 %	19 %	4 %	10 600
Nouveaux immigrants	82 %	70 %	8 %	4 %	10 %	8 %	4 200
Années 1980	83 %	72 %	8 %	2 %	10 %	7 %	2 340
Années 1990 avec d'autres	88 %	61 %	16 %	11 %	0 %	12 %	770
Années 1990 uniquement	77 %	72 %	4 %	1 %	18 %	5 %	1 140
Tous les ménages	71 %	64 %	6 %	1 %	23 %	6 %	127 200

La taille des ménages des nouveaux immigrants tend à être importante

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Nombre de personnes dans le ménage			Taille estimative
	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	75 %	23 %	2 %	2,6
Immigrants antérieurs	72 %	24 %	3 %	2,8
Nouveaux immigrants	58 %	35 %	8 %	3,4
Années 1980	61 %	33 %	6 %	3,2
Années 1990 avec d'autres	60 %	29 %	11 %	3,5
Années 1990 uniquement	49 %	42 %	10 %	3,5
Total des ménages	75 %	23 %	2 %	2,6

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

Les ménages de nouveaux immigrants sont plus nombreux à compter un grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Plus de la moitié des ménages de nouveaux immigrants (58 pour 100) comptent une à trois personnes, contre les trois quarts des ménages d'origine canadienne (75 pour 100). Ainsi, la proportion des ménages comprenant quatre personnes ou plus est presque deux fois plus élevée (43 pour 100) chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada (25 pour 100).

La plupart des ménages de nouveaux immigrants dont la taille est importante comptent quatre ou cinq personnes. Les ménages regroupant des immigrants très récents (arrivés dans les années 1990) sont plus susceptibles que les autres de compter un très grand nombre de personnes. Un sur dix de ces ménages (dix ou onze pour cent) est formé de six personnes ou plus. La proportion des ménages de très grande taille chez les natifs du Canada n'est que de deux pour cent.

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes âgées
Femmes		
Nées au Canada	41 %	17 %
Admises avant 1981	37 %	15 %
Admises entre 1981 et 1990	54 %	13 %
Admises entre 1991 et 1996	52 %	8 %
Hommes		
Nés au Canada	32 %	11 %
Admis avant 1981	31 %	12 %
Admis entre 1981 et 1990	43 %	6 %
Admis entre 1991 et 1996	35 %	5 %

La part des 15 ans et plus qui déclarent consacrer sans rémunération du temps aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Par contre, le pourcentage des nouveaux immigrants qui s'occupent régulièrement de personnes âgées est plus faible que chez les natifs du Canada.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées que les nouveaux immigrants forment des ménages dépassant le cadre de la famille nucléaire.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Taux d'activité plus faible au début, mais l'adaptation est rapide

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	65 %	80 %	58 %	71 %	77 950
Admises avant 1981	78 %	77 %	64 %	69 %	3 470
Admises entre 1981 et 1996	43 %	63 %	55 %	57 %	1 950
Hommes					
Nés au Canada	67 %	92 %	75 %	82 %	84 690
Admis avant 1981	85 %	95 %	83 %	88 %	4 910
Admis entre 1981 et 1996	41 %	88 %	81 %	75 %	2 860

	Taux d'activité		Population active	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-64 ans				
Admis entre 1981 et 1990	66 %	84 %	1 140	1 570
Admis entre 1991 et 1996	48 %	67 %	810	1 300

Pendant les premières années suivant leur admission, les immigrants accusent un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada, mais s'en avoisinant ou le dépassant avec le temps.

Les hommes de 45 à 64 ans ayant immigré entre 1981 et 1996 affichent un taux d'activité plus élevé (81 pour 100) que ceux nés au Canada (75 pour 100), ce qui montre qu'ils se sont adaptés rapidement. Les hommes de 25 à 44 ans entrent eux aussi en grand nombre sur le marché du travail.

Le taux d'activité des immigrants de sexe masculin dépasse celui des hommes nés au Canada après cinq ans (84 pour 100 comparativement à 82 pour 100). Les immigrantes mettent plus de temps à s'adapter.

Les jeunes ayant immigré avant 1981 affichent des taux d'activité supérieurs à ceux des jeunes du même âge qui sont nés au Canada. Les jeunes constituent toutefois un très petit groupe ne représentant qu'un très faible pourcentage des immigrants arrivés antérieurement.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996

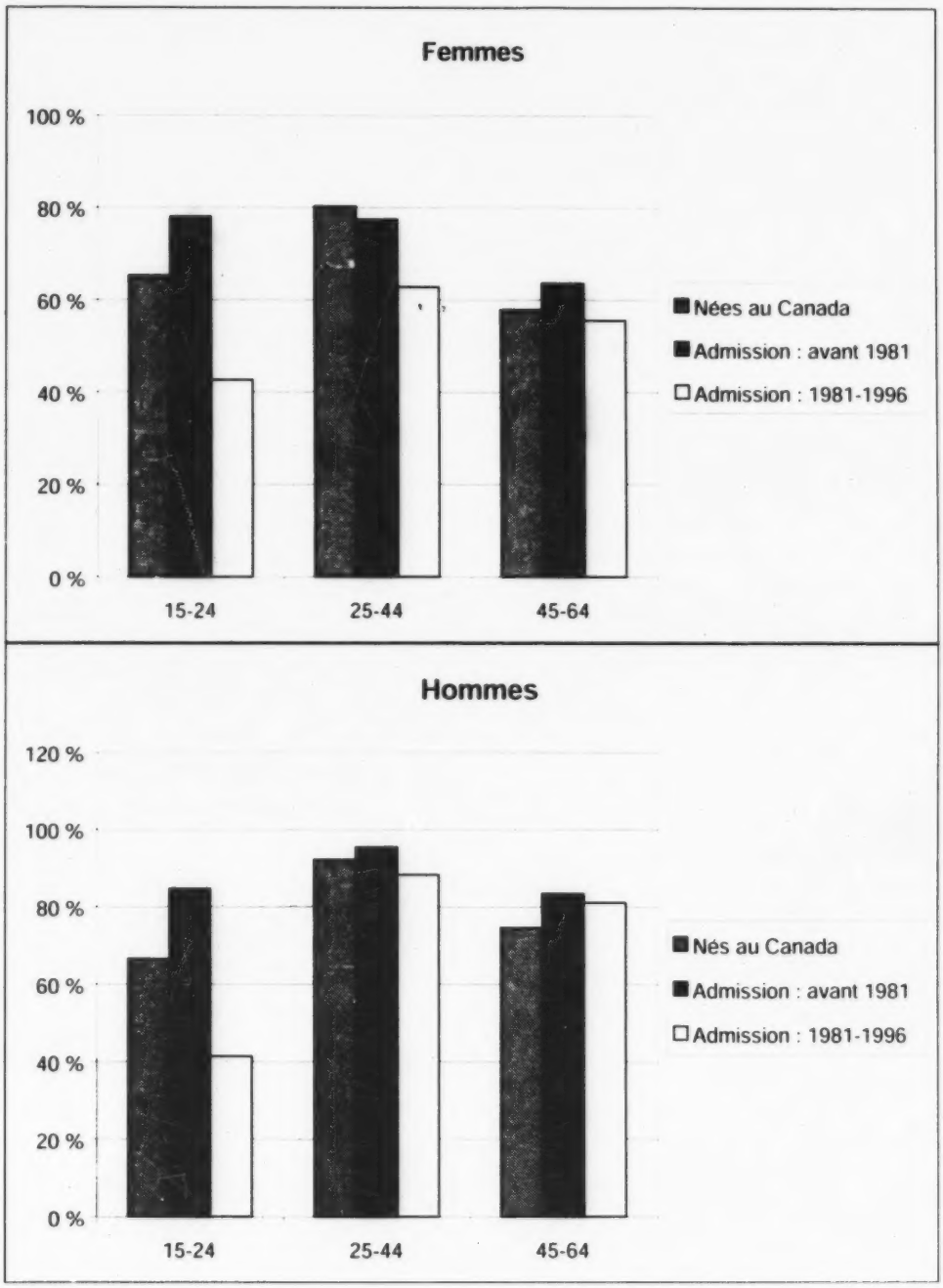

Processus d'adaptation analogue pour divers niveaux de scolarité

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux de scolarité. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Grade ou diplôme d'études postsecondaires	Total
Femmes				
Nées au Canada	47 %	76 %	81 %	71 %
Admises avant 1981	48 %	68 %	75 %	69 %
Admises entre 1981 et 1996	35 %	53 %	67 %	57 %
Hommes				
Nés au Canada	65 %	86 %	90 %	82 %
Admis avant 1981	71 %	92 %	90 %	88 %
Admis entre 1981 et 1996	50 %	64 %	85 %	75 %
	Femmes	Hommes		
Tous les niveaux de scolarité				
Admis entre 1981 et 1990	66 %	84 %		
Admis entre 1991 et 1996	48 %	67 %		

Lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux immigrants.

Le taux d'activité des nouveaux immigrants est inférieur à celui des natifs du Canada ayant le même niveau d'instruction. Par exemple, les femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ayant immigré récemment affichent un taux d'activité de 53 pour 100 alors que les Canadiennes d'origine possédant les mêmes acquis scolaires ont un taux de 76 pour 100. Cette différence, de 23 points, est la même que chez les hommes ayant une scolarité identique. Parmi les personnes pourvues d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, l'écart est plus faible chez les hommes que chez les femmes.

Au fil des ans, le comportement des immigrants se rapproche de celui des personnes nées au Canada. Les immigrants qui se trouvent au pays depuis plus de cinq ans sont en effet proportionnellement plus nombreux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés depuis moins de temps. Les immigrants arrivés antérieurement qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires ont un taux d'activité supérieur à celui des natifs du Canada.

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996

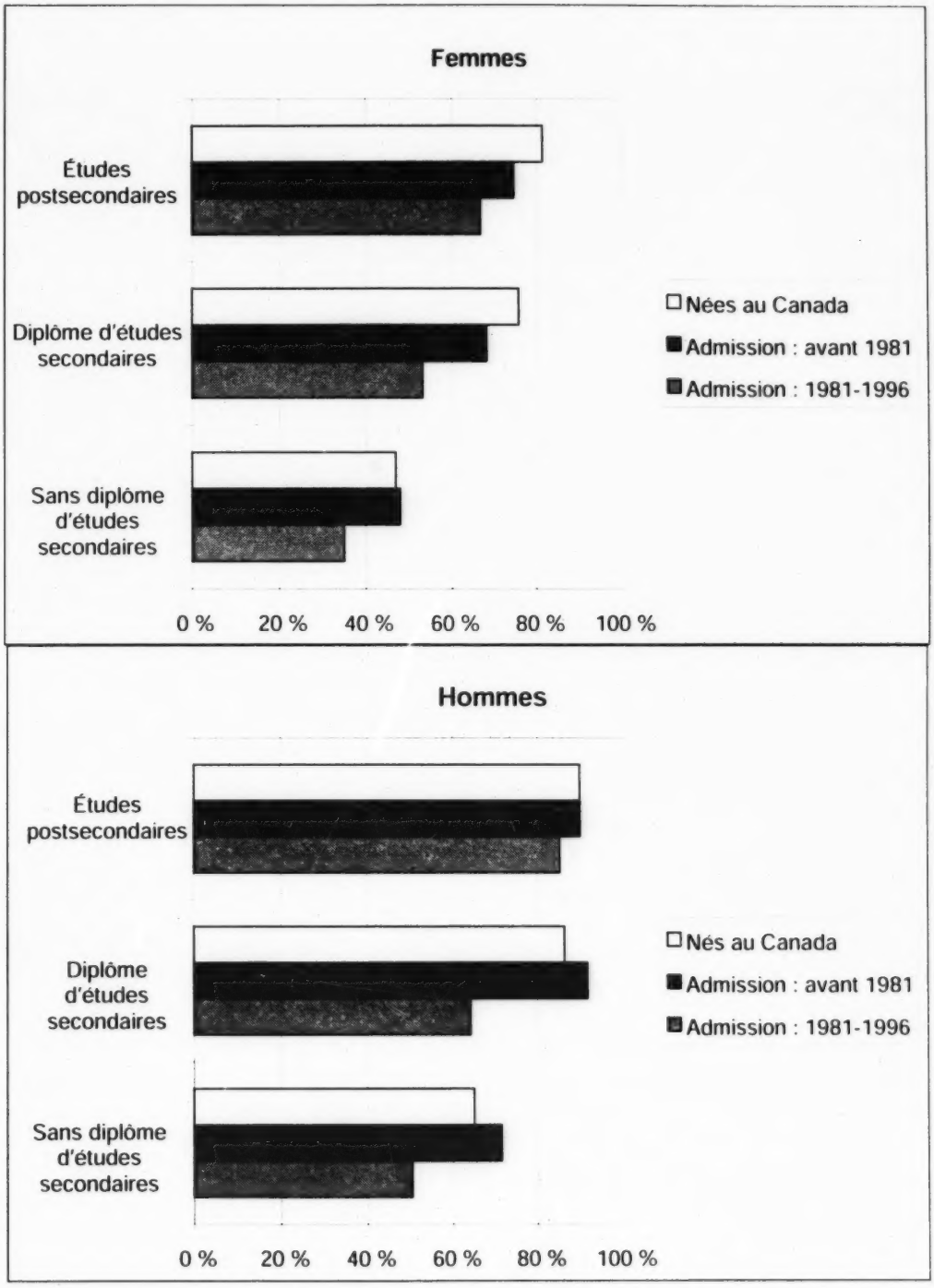

Figure D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des nouveaux immigrants de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996

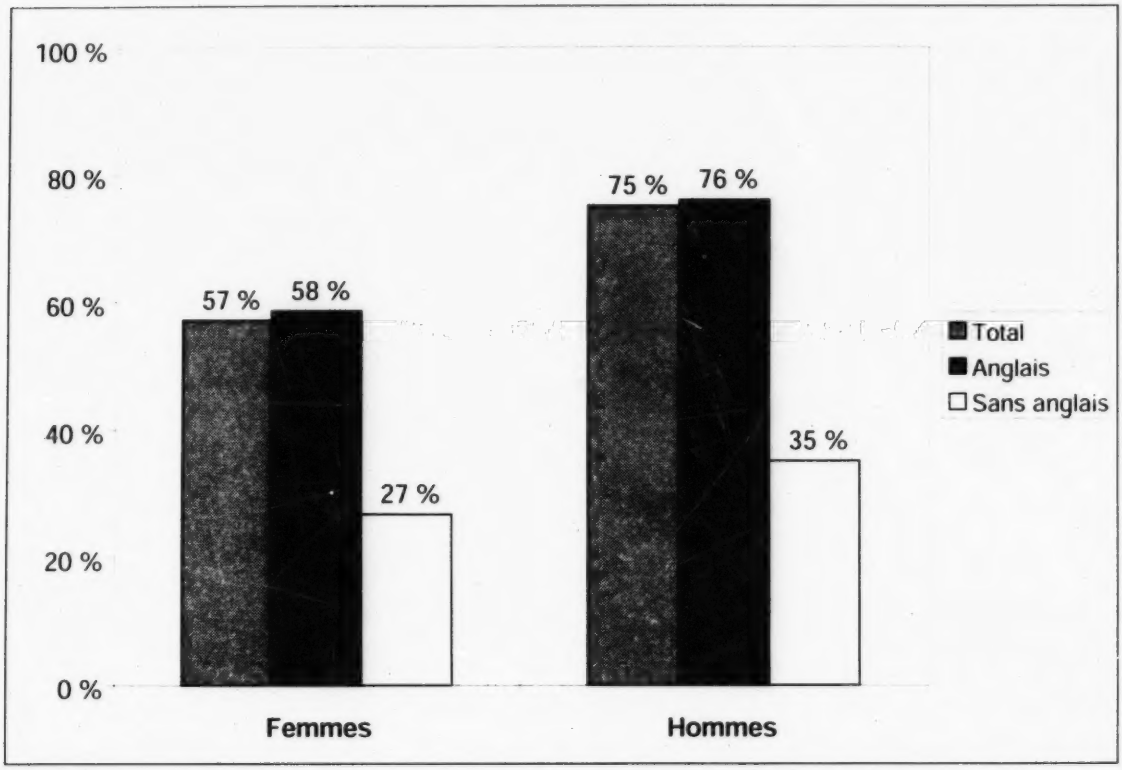

La plupart des immigrants peuvent soutenir une conversation en anglais ou en français lorsqu'ils immigrent au Canada. Lors du recensement de 1996, la grande majorité des hommes (97 pour 100) et des femmes (96 pour 100) âgés de 15 à 64 ans qui sont arrivés entre 1981 et 1996 et se sont établis à Halifax parlaient anglais (donnée non illustrée dans la figure D.3). Les hommes et les femmes qui ne parlent pas cette langue ne sont pas aussi actifs, tant s'en faut, que ceux qui la connaissent. Il n'est guère étonnant que la maîtrise de l'anglais soit étroitement liée au taux d'activité.

Les nouveaux immigrants présenteraient un taux d'activité supérieur s'ils maîtrisaient tous l'anglais – comme le montre l'écart entre la deuxième et la première colonne dans le graphique ci-dessus. L'ignorance de l'anglais réduit le taux d'activité des nouveaux immigrants de un pour cent chez les femmes (57 pour 100 comparativement à 58 pour 100) de même que chez les hommes (75 pour 100 par rapport à 76 pour 100). C'est donc dire que l'ignorance de l'anglais explique une part, certes minime mais bien déterminée, de l'écart observé entre les immigrants les plus récents et les natifs du Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlaient pas l'anglais lors de leur arrivée l'ont appris par la suite. Aussi, l'ignorance de cette langue entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle très important, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années

Comme le taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité. On compare ci-après le phénomène du chômage chez les immigrants et les personnes nées au Canada en étudiant ces deux facteurs. Rappelons que les écarts observés entre les groupes sur le chapitre du chômage peuvent être liés à plusieurs facteurs, pas seulement à celui traité dans un tableau particulier.

Tableau D.3 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	N^bre de chômeurs
Femmes					
Nées au Canada	14 %	7 %	6 %	8 %	6 390
Admises avant 1981	N. D.	7 %	6 %	6 %	230
Admises entre 1981 et 1996	8 %	13 %	14 %	13 %	250
Hommes					
Nés au Canada	17 %	7 %	7 %	9 %	7 700
Admis avant 1981	N. D.	5 %	4 %	5 %	230
Admis entre 1981 et 1996	23 %	7 %	13 %	10 %	300

	Taux de chômage		N^bre de chômeurs	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-64 ans				
Admis entre 1981 et 1990	11 %	5 %	120	90
Admis entre 1991 et 1996	16 %	16 %	130	210

Les immigrants qui se trouvent au pays depuis peu d'années sont plus nombreux à connaître le chômage que ceux qui s'y trouvent depuis plus longtemps. À Halifax, par exemple, les hommes et les femmes admis dans les années 1990 enregistrent un taux de chômage de 16 pour 100 en moyenne. Le chômage est plus faible parmi les personnes admises pendant les années 1980 (cinq pour cent chez les hommes et onze pour cent chez les femmes) et beaucoup plus rare parmi les femmes arrivées avant 1981 (six pour cent).

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité – région métropolitaine de Halifax, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Grade ou diplôme d'études postsecondaires	Total
Femmes				
Nées au Canada	13 %	9 %	7 %	8 %
Admises avant 1981	6 %	5 %	6 %	6 %
Admises entre 1981 et 1996	5 %	11 %	15 %	13 %
Hommes				
Nés au Canada	14 %	10 %	6 %	9 %
Admis avant 1981	2 %	8 %	4 %	5 %
Admis entre 1981 et 1996	12 %	12 %	9 %	10 %
	Femmes	Hommes		
Tous les niveaux de scolarité				
Admis entre 1981 et 1990	11 %	5 %		
Admis entre 1991 et 1996	16 %	16 %		

Les taux de chômage des nouveaux immigrants sont supérieurs à ceux qu'affichent les natifs du Canada s'ils possèdent un diplôme d'études secondaires ou bien un grade ou diplôme d'études postsecondaires, mais inférieurs dans le cas contraire. Cette tendance est plus nette chez les femmes ayant immigré récemment que chez les hommes.

La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.5 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nées au Canada	56 %	74 %	55 %	65 %	71 550
Admises avant 1981	72 %	72 %	60 %	65 %	3 250
Admises entre 1981 et 1990	49 %	64 %	54 %	59 %	1 020
Admises entre 1991 et 1996	33 %	45 %	38 %	40 %	690
Hommes					
Nés au Canada	55 %	85 %	69 %	74 %	76 980
Admis avant 1981	78 %	91 %	80 %	84 %	4 690
Admis entre 1981 et 1990	48 %	90 %	79 %	79 %	1 480
Admis entre 1991 et 1996	22 %	74 %	60 %	56 %	1 090

Deux femmes sur cinq (40 pour 100) et plus de la moitié des hommes (56 pour 100) d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 sont occupés. Chez les immigrants admis pendant les années 1980, les proportions sont supérieures : 59 pour 100 dans le cas des femmes et 79 pour 100 dans celui des hommes. Ces derniers taux se rapprochent de ceux qu'affichent les natives du Canada et les immigrantes antérieures et dépassent ceux des hommes d'origine canadienne. À Halifax, les hommes de plus de 25 ans dont l'arrivée est récente s'intègrent rapidement au marché du travail. Les nouvelles immigrantes de 45 à 64 ans travaillent également dans des proportions analogues aux natives du Canada dès la cinquième année de leur séjour au Canada.

Les emplois des nouveaux immigrants

Les nouveaux immigrants travaillent plus souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants dont l'arrivée est très récente.

La proportion des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des immigrants arrivés avant les années 1980 fait que l'on retrouve peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux du travail à temps partiel.

Tableau D.6 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	59 %	23 %	28 %	31 %
Admises avant 1981	48 %	24 %	29 %	28 %
Admises entre 1981 et 1990	71 %	33 %	30 %	37 %
Admises entre 1991 et 1994	62 %	40 %	45 %	46 %
Hommes				
Nés au Canada	54 %	8 %	8 %	16 %
Admis avant 1981	48 %	5 %	8 %	9 %
Admis entre 1981 et 1990	69 %	7 %	9 %	16 %
Admis entre 1991 et 1994	54 %	10 %	22 %	19 %

La proportion des natifs du Canada occupés qui travaillent à temps partiel varie considérablement selon l'âge et le sexe. Plus de la moitié des jeunes adultes occupés travaillent à temps partiel, cela surtout parce qu'un bon nombre d'entre eux fréquentent également un établissement scolaire. Par contre, plus du quart des femmes occupées de 25 à 64 ans travaillent à temps partiel, alors que c'est le cas de huit pour cent, environ, des hommes occupés du même groupe d'âge.

Le travail à temps partiel est plus répandu chez les nouveaux immigrants, surtout dans le cas des femmes admises très récemment, que chez les natifs du Canada, et un peu moins courant parmi les immigrants antérieurs. Par exemple, 40 pour 100 des femmes de 25 à 44 ans arrivées très récemment au Canada travaillent à temps partiel, contre 23 pour 100 des natives du Canada. Les hommes de 45 à 64 ans admis dans les années 1990 sont aussi plus nombreux à travailler à temps partiel (22 pour 100) que ceux qui vivent au Canada depuis plus longtemps (huit à neuf pour cent). Il semble donc que le travail à temps partiel serve à certains nouveaux immigrants de tremplin pour entrer sur le marché du travail.

Les jeunes immigrants nouvellement admis, soit ceux ayant entre 15 et 24 ans, affrontent une situation quelque peu différente : ceux qui ont immigré dans les années 1980 travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel (69 pour 100 des hommes et 71 pour 100 des femmes) que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada du même sexe et du même groupe d'âge.

Beaucoup de nouvelles immigrantes dans les ventes et services

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire; ils ont tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.7 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	27 %	2 %	36 %	20 %	1 %	14 %	59 470
Admises avant 1981	23 %	2 %	30 %	30 %	2 %	12 %	3 060
Admises entre 1981 et 1990	29 %	1 %	25 %	20 %	2 %	22 %	890
Admises entre 1991 et 1996	45 %	4 %	17 %	25 %	0 %	9 %	550
Hommes							
Nés au Canada	25 %	5 %	12 %	24 %	23 %	12 %	65 240
Admis avant 1981	19 %	3 %	8 %	40 %	11 %	19 %	4 430
Admis entre 1981 et 1990	23 %	4 %	6 %	34 %	15 %	18 %	1 270
Admis entre 1991 et 1996	24 %	1 %	7 %	42 %	9 %	16 %	940

Les femmes occupées ayant immigré très récemment ont beaucoup plus tendance que les femmes nées au Canada à travailler dans les ventes et services. Près de la moitié de celles qui se trouvent au Canada depuis cinq ans ou moins occupent un poste dans ce secteur, contre un peu plus du quart des Canadiennes d'origine. Les hommes ayant immigré récemment occupent aussi souvent que les natifs du Canada des emplois dans les ventes et services.

Par contre, les nouveaux immigrants occupés travaillent moins souvent dans l'administration que les natifs du Canada. Les métiers et le transport occupent peu de nouveaux immigrants de sexe masculin comparativement aux Canadiens d'origine. Toutefois, les immigrants de sexe masculin sont bien représentés, par rapport aux natifs du Canada, dans le secteur de la gestion et des sciences sociales et dans celui de la santé et des sciences.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants, leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par la nécessité dans laquelle ils se trouvent de s'adapter à la vie économique ainsi que par les obstacles qu'ils ont à surmonter pour exercer les divers métiers et professions. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services que dans les autres secteurs.

Figure D.4 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

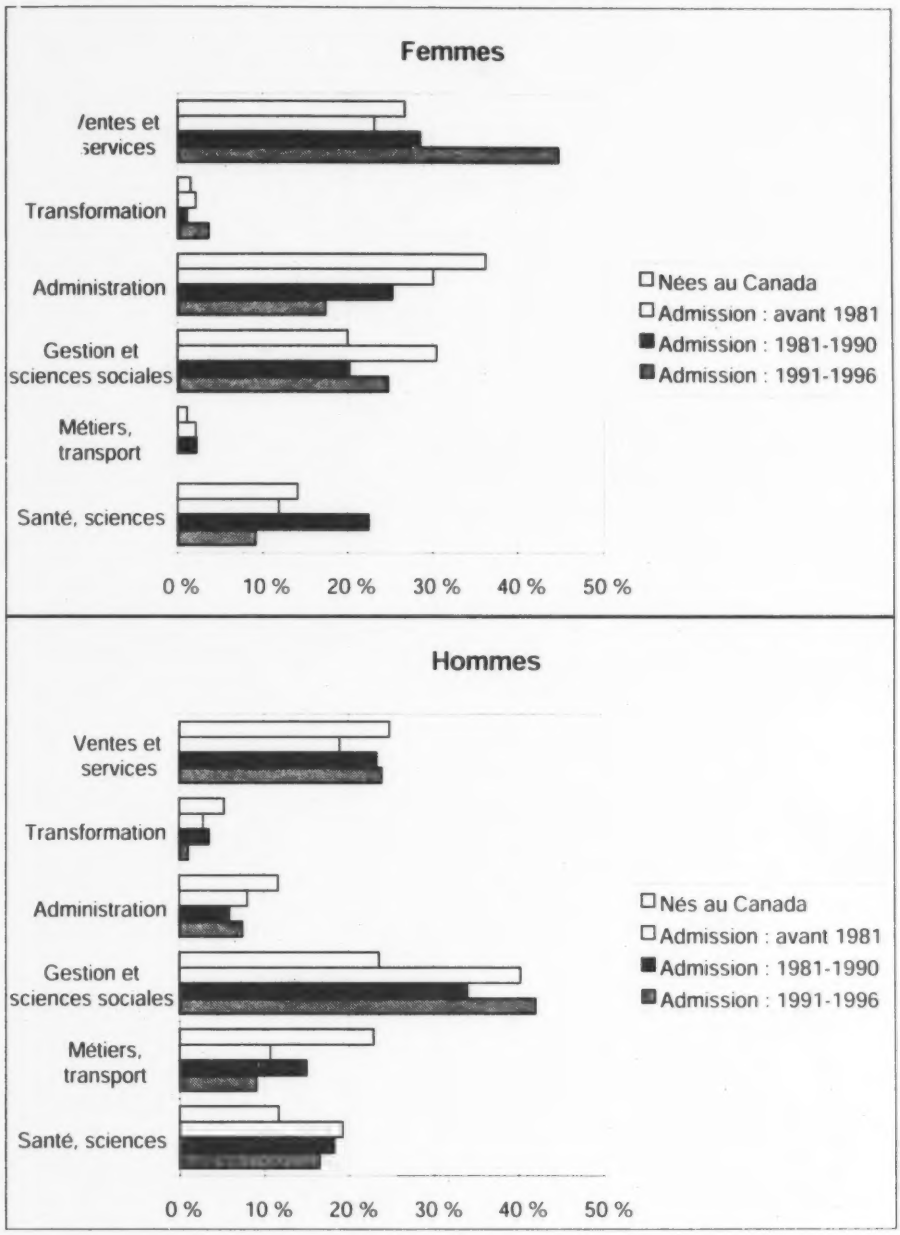

Trois nouveaux immigrants occupés sur dix travaillent dans le secteur de l'accueil et des autres services

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :

Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers, assurances, services immobiliers, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la grande région de Halifax, un fort pourcentage des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans travaillent dans le secteur de l'accueil et des autres services. Par contre, le secteur des services aux entreprises, la construction et le transport emploient moins de nouveaux immigrants que de Canadiens d'origine. De même, bien que plus du tiers (36 pour 100) des nouvelles immigrantes actives occupent des emplois dans le secteur public, une proportion plus forte de Canadiennes d'origine y travaillent (45 pour 100). Dans le cas des personnes ayant immigré antérieurement, la répartition des emplois dans les diverses industries se rapproche davantage de ce qu'elle est pour les natifs du Canada.

Tableau D.8 : Emploi selon l'industrie des 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	4 %	7 %	14 %	16 %	45 %	14 %
Admises avant 1981	6 %	5 %	13 %	16 %	44 %	15 %
Admises entre 1981 et 1990	1 %	1 %	14 %	17 %	48 %	19 %
Admises entre 1991 et 1996	8 %	2 %	17 %	4 %	36 %	34 %
Hommes						
Nés au Canada	10 %	20 %	16 %	12 %	32 %	9 %
Admis avant 1981	10 %	13 %	13 %	16 %	37 %	11 %
Admis entre 1981 et 1990	11 %	13 %	14 %	18 %	30 %	14 %
Admis entre 1991 et 1996	9 %	13 %	19 %	11 %	21 %	28 %

Les jeunes nés au Canada vivant dans la région de Halifax – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se retrouvent en plus grand nombre dans le commerce, ainsi que l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et plus du tiers des natifs du Canada occupés de 15 à 24 ans travaillent dans chacun de ces deux secteurs (données non illustrées). En revanche, le secteur manufacturier, les services aux entreprises et le secteur public emploient chacun une proportion plus forte de nouveaux immigrants que de jeunes d'origine canadienne. Ainsi, le secteur de l'accueil et des autres services fournit de nombreux emplois aux jeunes nés au Canada et aux nouveaux immigrants. Le commerce de gros et de détail emploie proportionnellement beaucoup moins de jeunes ayant immigré récemment que de jeunes Canadiens.

Figure D.5 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie, – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

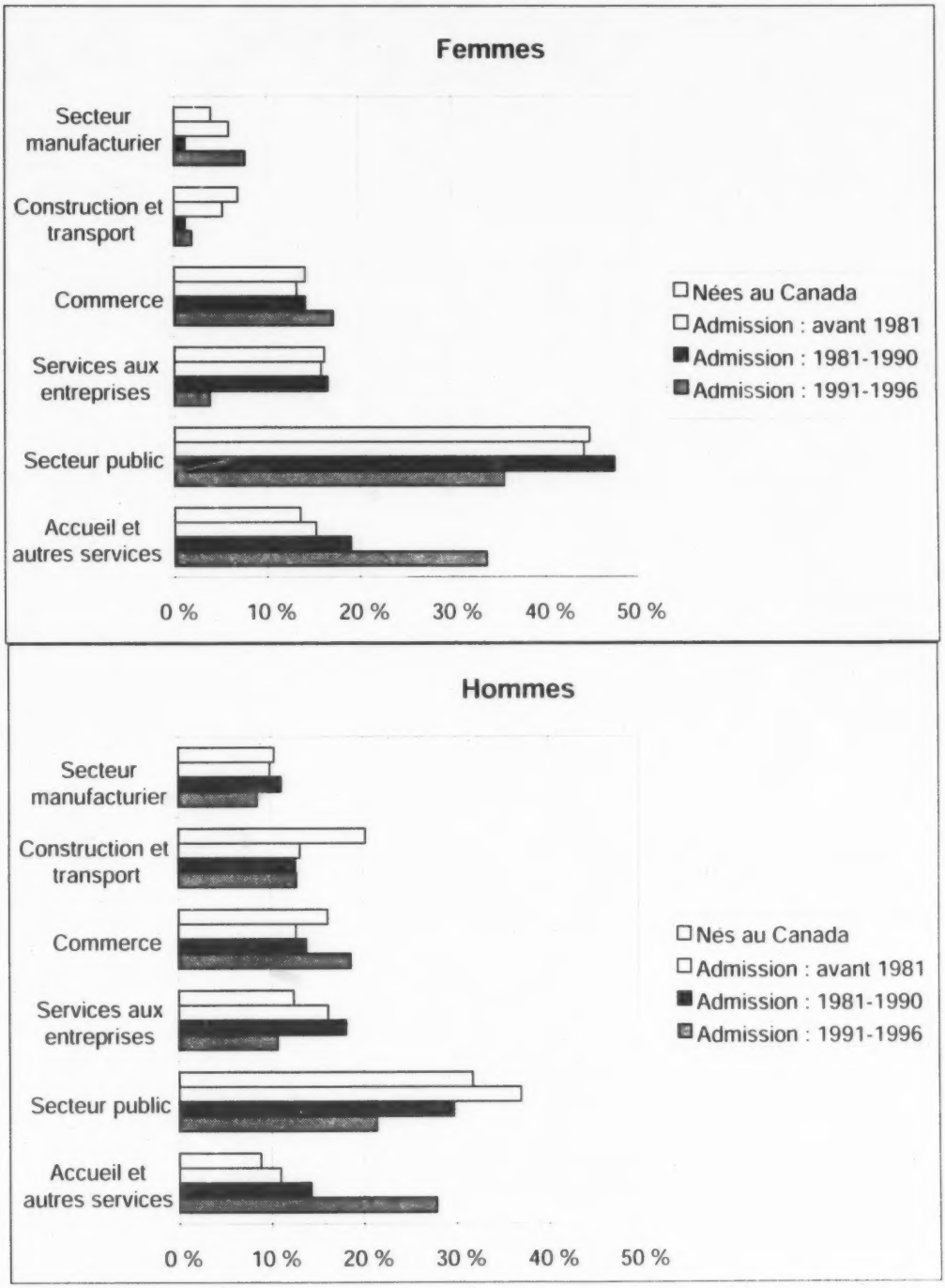

Les nouveaux immigrants occupent des emplois exigeant un niveau de compétence plus élevé (dans le cas des hommes) et moins élevé (dans le cas des femmes)

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.9 : Emploi selon le niveau de compétence, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	8 %	38 %	25 %	28 %
Admises avant 1981	8 %	27 %	27 %	38 %
Admises entre 1981 et 1990	8 %	34 %	21 %	37 %
Admises entre 1991 et 1996	23 %	27 %	19 %	31 %
Hommes				
Nés au Canada	9 %	30 %	31 %	30 %
Admis avant 1981	6 %	15 %	28 %	51 %
Admis entre 1981 et 1990	4 %	19 %	30 %	47 %
Admis entre 1991 et 1996	7 %	17 %	21 %	54 %

Les emplois des nouveaux immigrants exigent un niveau de compétence plus élevé que ceux des personnes nées au Canada dans le cas des hommes, mais moins élevé dans le cas des femmes. Trois emplois sur dix occupés par des hommes nés au Canada et plus de la moitié de ceux qui sont occupés par des hommes ayant immigré très récemment (54 pour 100) nécessitent le niveau de compétence le plus élevé, à savoir des études universitaires. Du côté féminin, 28 pour 100 des emplois exercés par des Canadiennes d'origine exigent ce niveau, contre 31 pour 100 des emplois occupés par des immigrantes admises après 1990. Dans un cas sur quatre (23 pour 100), les femmes ayant immigré le plus récemment ont un emploi demandant le niveau de compétence le moins élevé, proportion beaucoup plus forte que chez les natives du Canada. Par contraste, les hommes ayant été admis récemment occupent aussi souvent que les Canadiens d'origine un emploi exigeant le niveau de compétence le plus bas.

Les emplois des immigrants antérieurs, hommes et femmes, exigent eux aussi un niveau de compétence plus élevé que celui des emplois occupés par les natifs du Canada.

Figure D.6 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

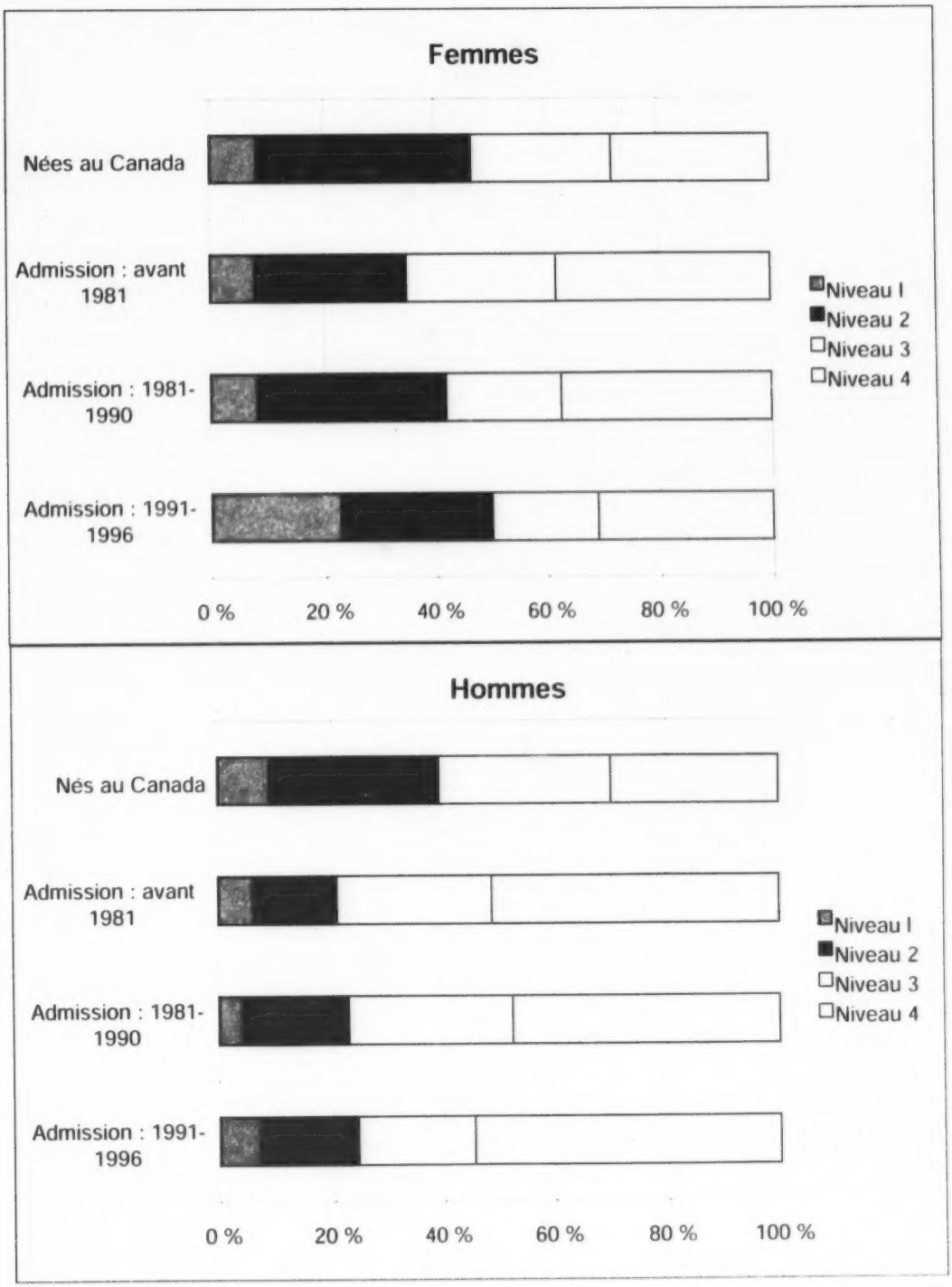

L'instruction des nouveaux immigrants est pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les personnes nées au Canada. Dans le tableau D.12, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.9.

Tableau D.10 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	2 %	21 %	18 %	60 %
Admises avant 1981	4 %	15 %	18 %	64 %
Admises entre 1981 et 1996	3 %	24 %	12 %	60 %
Hommes				
Nés au Canada ..	2 %	14 %	17 %	67 %
Admis avant 1981	2 %	5 %	15 %	77 %
Admis entre 1981 et 1996	4 %	11 %	13 %	72 %

Les emplois des nouveaux immigrants titulaires d'un grade universitaire nécessitent à peu près le même niveau de compétence que ceux occupés par les natifs du Canada. Trois Canadiennes d'origine sur cinq (60 pour 100) occupées qui possèdent un diplôme universitaire ont un emploi exigeant ce diplôme; le pourcentage est le même pour les nouvelles immigrantes. Les deux tiers (67 pour 100) des hommes nés au Canada pourvus d'un diplôme universitaire sont dans la même situation. Dans le cas des hommes admis récemment, la proportion est un peu plus élevée (72 pour 100).

Figure D.7 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Halifax, 1996

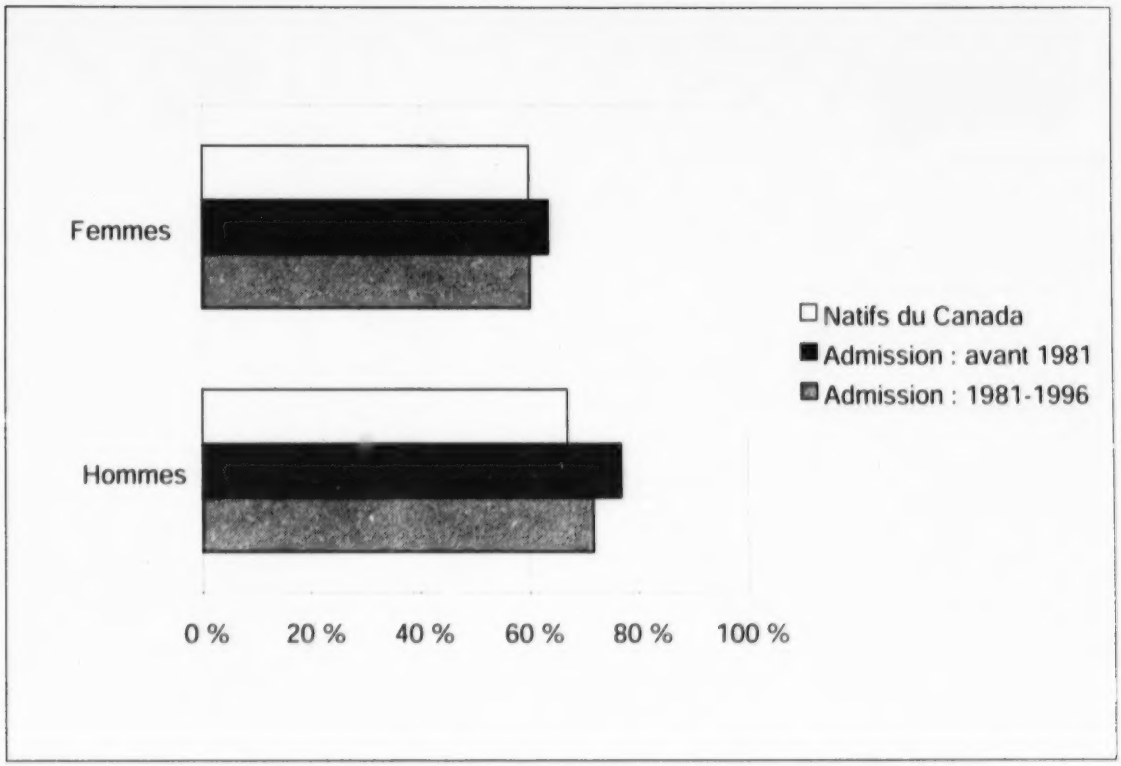

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Les sources de revenu des tout nouveaux immigrants sont à mettre en relation avec le fait d'avoir immigré

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale. Sont aussi compris la prestation fiscale pour enfants, les remboursements de la taxe sur les produits et services, et les crédits d'impôt provinciaux.

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Halifax, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nées au Canada	9 %	64 %	30 %	60 %	126 420
Admises avant 1981	6 %	52 %	48 %	63 %	7 250
Admises entre 1981 et 1990	14 %	64 %	26 %	51 %	1 910
Admises entre 1991 et 1994	28 %	48 %	18 %	49 %	1 220
Hommes					
Nés au Canada	4 %	77 %	28 %	74 %	114 200
Admis avant 1981	1 %	72 %	46 %	74 %	7 220
Admis entre 1981 et 1990	6 %	82 %	24 %	71 %	1 990
Admis entre 1991 et 1994	10 %	65 %	28 %	76 %	1 310

L'emploi est la source de revenu la plus courante pour les personnes nées au Canada et tous les immigrants sauf les plus récents. Soixante-quatre pour cent des femmes et 77 pour 100 des hommes nés au Canada ont déclaré un revenu d'emploi en 1995. On constate toutefois qu'une plus faible proportion d'immigrants très récents ont des revenus d'emploi, conséquence de leur taux d'activité plus bas. Cependant, les immigrants admis dans les années 1980 sont aussi ou plus nombreux (64 pour 100 des femmes et 82 pour 100 des hommes) que les Canadiens d'origine à tirer un revenu d'un emploi. La forte proportion des nouveaux immigrants affichant un revenu d'emploi montre qu'ils s'adaptent rapidement au marché du travail à Halifax. Par ailleurs, un faible pourcentage des immigrants arrivés avant les années 1980 ont des revenus d'emploi, car ces immigrants ont tendance à être plus âgés, et bon nombre d'entre eux sont à la retraite.

Une proportion moindre de nouveaux immigrants que de personnes nées au Canada et d'immigrants antérieurs disposent d'un autre revenu de source privée : revenu de placements, de pension, etc. Une exception à signaler : les tout nouveaux immigrants de sexe masculin qui jouissent d'un tel revenu sont aussi nombreux que les natifs du Canada dans la même situation (28 pour 100). Le fait que les nouveaux immigrants disposent plus rarement d'un autre revenu de source privée tient probablement au jeune âge relatif de la plupart de ces personnes et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration. Moins de femmes ayant immigré récemment que de Canadiennes d'origine déclarent recevoir des transferts gouvernementaux, alors que chez les hommes, les proportions sont similaires dans les deux groupes.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte pour calculer le « revenu moyen » des personnes ayant un revenu; les personnes qui n'en ont pas déclaré ne sont donc pas entrées dans les calculs. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Halifax, 1995

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nées au Canada	19 100 $	72 %	12 %	17 %
Admises avant 1981	22 500 $	58 %	22 %	20 %
Admises entre 1981 et 1990	17 000 $	75 %	13 %	11 %
Admises entre 1991 et 1994	11 000 $	73 %	9 %	18 %
Hommes				
Nés au Canada	30 800 $	79 %	11 %	10 %
Admis avant 1981	42 900 $	72 %	18 %	10 %
Admis entre 1981 et 1990	31 500 $	89 %	5 %	6 %
Admis entre 1991 et 1994	19 600 $	82 %	8 %	10 %

Les nouveaux immigrants ont déclaré un revenu moyen plus faible que les autres Canadiens pour l'année 1995. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut à environ 60 pour 100; celui des immigrants arrivés pendant les années 1980 à 89 pour 100, dans le cas des femmes, et à 102 pour 100, dans le cas des hommes. Le revenu moyen des immigrants antérieurs dépasse celui des natifs du Canada. On observe des tendances et des niveaux relatifs à peu près similaires chez les deux sexes, le revenu moyen des hommes étant de 61 à 91 pour 100 supérieur à celui des femmes. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la fréquence plus grande, chez elles, du travail à temps partiel, comme on l'a indiqué dans la partie D.

Le revenu d'emploi forme une proportion plus forte du revenu des hommes ayant immigré récemment que de celui des hommes nés au Canada, et leurs autres revenus de source privée sont relativement bas. Par ailleurs, les transferts gouvernementaux représentent une part un peu plus faible du revenu des nouveaux immigrants que de celui des Canadiens d'origine.

Le revenu des tout nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Halifax, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	30 000 $	99 %
Personnes admises avant 1981	39 300 $	129 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	32 600 $	107 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	23 100 $	76 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé à temps plein	30 400 $	100 %

Les salaires et traitements des tout nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont inférieurs à la moyenne enregistrée pour Halifax, mais les immigrants admis dans les années 1980 disposent d'un revenu dépassant la moyenne pour cette ville. Les écarts entre les niveaux de compétence exigés pour occuper les emplois peuvent jouer un rôle à cet égard. De même, le revenu annuel varie selon que la personne a occupé un emploi durant toute l'année ou non. Il est probable que les tout nouveaux immigrants soient plus rares que les personnes nées au Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables. Les immigrants antérieurs ont gagné 30 pour 100 de plus que les Canadiens d'origine.

Les transferts gouvernementaux forment une part aussi importante du revenu, sauf chez les personnes âgées

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

« Âge du ménage »
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Halifax, 1995

	25-44	45-64	65 et plus	Total des ménages (15-24 compris)
Part des ménages bénéficiant de transferts				
Ménages d'origine canadienne	90 %	87 %	100 %	91 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	84 %	79 %	100 %	87 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	89 %	85 %	98 %	88 %
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire				
Ménages d'origine canadienne	4 200 $	5 200 $	15 200 $	6 500 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	3 800 $	4 900 $	16 400 $	8 500 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	4 200 $	4 900 $	11 700 $	5 000 $
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages				
Ménages d'origine canadienne	8 %	8 %	41 %	13 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	6 %	5 %	36 %	12 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	8 %	8 %	24 %	9 %

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comptant des personnes de 65 ans et plus ont reçu de telles prestations : pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec. Cependant, plus de quatre ménages sur cinq ne comptant aucune personne âgée ont aussi tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisation des accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants, ou autres programmes.

Les ménages de nouveaux immigrants ont été aussi nombreux que les ménages composés de Canadiens d'origine et plus nombreux que les ménages d'immigrants antérieurs à recevoir un transfert gouvernemental. C'est signe que les nouveaux immigrants s'adaptent rapidement à la vie économique.

Le montant moyen de la prestation touchée varie dans une large mesure selon l'âge du ménage. Les ménages formés de personnes âgées nées au Canada et les ménages constitués de personnes âgées ayant immigré avant 1981 ont reçu en moyenne environ 16 000 $. Les ménages de personnes âgées ayant récemment immigré recevaient en moyenne moins que les ménages composés de personnes âgées nées au Canada.

Quant aux autres ménages, ils ont obtenu de 3800 à 5200 $. Les ménages comptant des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans ont autant bénéficié de transferts gouvernementaux que les ménages d'origine canadienne, et ils ont touché le même montant moyen.

Les transferts gouvernementaux occupent une place beaucoup moins importante dans le revenu des ménages de personnes âgées ayant immigré récemment (24 pour 100) que dans celui des ménages de personnes âgées nées au Canada (41 pour 100). Chez les autres ménages, les proportions sont identiques (huit pour cent).

La répartition du revenu

Faible pourcentage disposant d'un revenu personnel moyen, mais forte proportion ayant un revenu personnel élevé

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Halifax, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nees au Canada	9 %	29 %	43 %	15 %	4 %	17 300 $
Admises avant 1981	6 %	26 %	45 %	15 %	8 %	21 100 $
Admises entre 1981 et 1994	19 %	40 %	32 %	6 %	3 %	12 100 $
Hommes						
Nes au Canada	4 %	21 %	31 %	28 %	16 %	29 500 $
Admis avant 1981	1 %	12 %	29 %	27 %	31 %	42 600 $
Admis entre 1981 et 1994	7 %	30 %	29 %	18 %	16 %	24 900 $

Chez les nouveaux immigrants, 59 pour 100 des femmes et 37 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir touché aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. Les nouveaux immigrants sont représentés à peu près dans les mêmes proportions que les natifs du Canada dans la fourchette des revenus élevés, mais beaucoup moins dans la fourchette des revenus intermédiaires de 10 000 à 50 000 $.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaisse une hausse générale dans les années à venir. Les immigrants antérieurs disposent en moyenne d'un revenu sensiblement plus élevé que les Canadiens d'origine et ils sont proportionnellement deux fois plus nombreux que ces derniers à disposer d'un revenu dépassant 50 000 $.

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Halifax, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
D'origine canadienne	23 %	26 %	23 %	15 %	13 %	46 900 $
Immigrants antérieurs	16 %	22 %	22 %	17 %	24 %	61 100 $
Nouveaux immigrants	22 %	26 %	21 %	16 %	16 %	49 900 $
Immigrants des années 1980	17 %	23 %	22 %	19 %	19 %	55 700 $
Imm. admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	12 %	34 %	22 %	17 %	15 %	50 100 $
Imm. admis entre 1991 et 1994 seulement	43 %	26 %	18 %	6 %	7 %	31 800 $

En 1995, les ménages de nouveaux immigrants disposaient d'un revenu moyen de 49 900 $, soit six pour cent de plus que les ménages d'origine canadienne et 18 pour 100 de moins que les ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Le revenu des ménages composés uniquement d'immigrants arrivés très récemment équivalait aux deux tiers du revenu des ménages formés de natifs du Canada.

Chez les ménages de nouveaux immigrants et les ménages de natifs du Canada, le revenu se répartit de façon remarquablement similaire. Presque la moitié des ménages de nouveaux immigrants (48 pour 100) ont un revenu inférieur à 40 000 $, proportion semblable à celle observée parmi les ménages d'origine canadienne (49 pour 100). Plus du cinquième des ménages de nouveaux immigrants (22 pour 100) disposent d'un revenu n'atteignant pas 20 000 $, contre 23 pour 100 des ménages de natifs du Canada.

Une forte proportion des ménages comptant seulement de tout nouveaux immigrants disposent d'un revenu se situant dans la tranche de revenu la plus faible (43 pour 100); ils sont beaucoup plus nombreux que les ménages d'origine canadienne dans le même cas (23 pour 100). Cependant, un pourcentage encore plus faible de ménages formés d'immigrants admis dans les années 1980 sont dans la même situation (17 pour 100).

Trois nouveaux immigrants sur dix vivent dans des familles à faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

En 1995, à Halifax, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 49 894 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 18 012 $.

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Quarante-huit pour cent des femmes et quarante-quatre pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Dix-neuf pour cent des femmes et seize pour cent des hommes vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Halifax, 1995

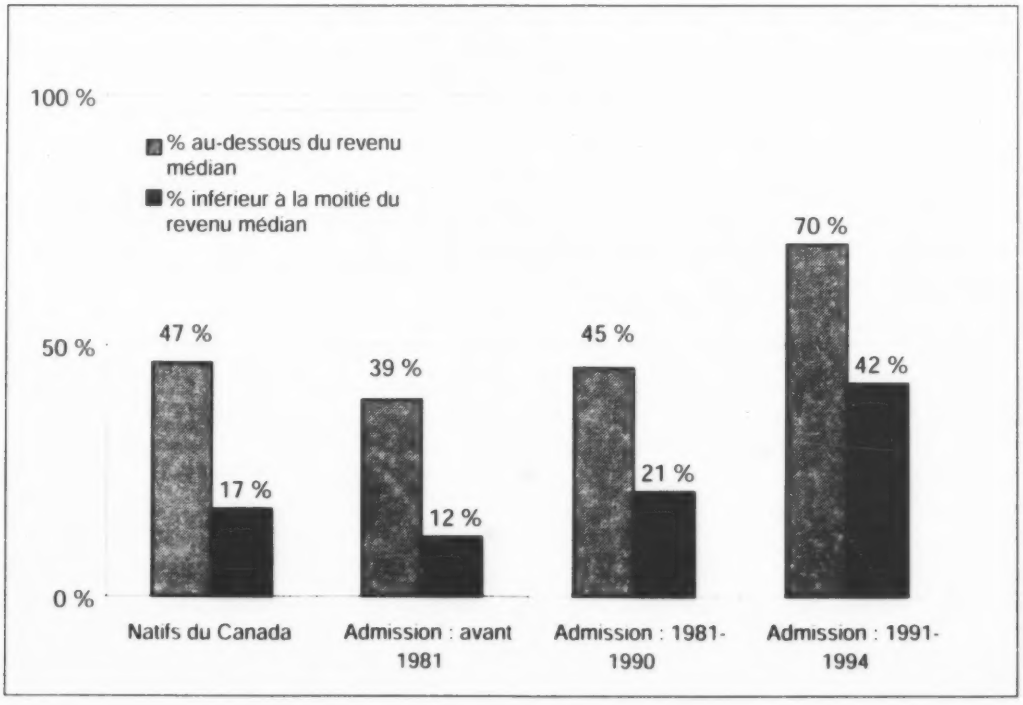

Les nouveaux immigrants ont plus tendance que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils sont également plus susceptibles de vivre dans des familles ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans les tranches inférieures de revenu décroît avec la durée du séjour au Canada. Il s'établit à 70 pour 100 chez les tout nouveaux immigrants et à 45 pour 100 chez les immigrants admis dans les années 1980. Ce dernier pourcentage est semblable à celui qu'enregistrent les Canadiens d'origine.

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	50 %	54 %	45 %	60 %	48 %
Admises avant 1981	S.O.	63 %	35 %	54 %	42 %
Admises entre 1981 et 1994	60 %	63 %	56 %	50 %	57 %
Hommes					
Nés au Canada	50 %	47 %	40 %	60 %	45 %
Admis avant 1981	S.O.	52 %	31 %	50 %	37 %
Admis entre 1981 et 1994	61 %	71 %	48 %	66 %	55 %

La proportion des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian varie selon l'âge. Chez les personnes nées au Canada, ce pourcentage est le plus élevé chez les personnes âgées. Mais il n'en va pas de même pour les nouveaux immigrants; dans ce dernier groupe, en effet, ce sont les jeunes qui se retrouvent aussi souvent ou plus souvent dans cette situation.

Dans tous les groupes d'âge, sauf chez les femmes de 65 ans et plus, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane globale est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Les écarts sont toutefois plus prononcés parmi les personnes d'âge actif que chez les personnes âgées. Ces statistiques sont probablement attribuables aux programmes de soutien du revenu offerts aux personnes âgées ainsi qu'au fait que les personnes de ce groupe d'âge ayant récemment immigré vivent assez souvent dans une famille élargie.

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Halifax, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	20 %	28 %	17 %	12 %	19 %
Admises avant 1981	S. O.	22 %	13 %	11 %	13 %
Admises entre 1981 et 1994	36 %	36 %	26 %	24 %	29 %
Hommes					
Nés au Canada	21 %	22 %	12 %	18 %	16 %
Admis avant 1981	S. O.	19 %	9 %	15 %	11 %
Admis entre 1981 et 1994	33 %	48 %	25 %	31 %	31 %

Trois nouveaux immigrants sur dix disposent d'un faible revenu. Cette proportion est plus forte que chez les natifs du Canada, et cela dans tous les groupes d'âge. C'est donc dire que les nouveaux immigrants, quel que soit leur âge, sont proportionnellement plus nombreux à disposer d'un faible revenu.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne loge à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de menages
Ménages					
D'origine canadienne	60 %	31 %	5 %	3 %	112 400
Immigrants antérieurs	67 %	26 %	4 %	3 %	10 600
Nouveaux immigrants	38 %	34 %	10 %	18 %	4 200
Immigrants des annees 1980	48 %	36 %	9 %	7 %	2 340
Immigrants des annees 1990 avec d'autres	31 %	44 %	10 %	15 %	770
Immigrants des annees 1990 seulement	21 %	24 %	13 %	43 %	1 140

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable qui est en deçà de la moyenne pour la région de Halifax. Presque le cinquième des ménages de nouveaux immigrants (18 pour 100) logent à l'étroit (c.-à-d. qu'il y a moins de pièces que de personnes dans le logement). Ce phénomène est particulièrement répandu chez les ménages composés uniquement d'immigrants très récents (43 pour 100). Il est cependant très rare chez les ménages d'origine canadienne et les ménages formés d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures (trois pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0,5 personne	0,5 à 0,74 personne	0,75 à 0,99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	71 %	24 %	2 %	2 %	84 780
	Immigrants antérieurs	79 %	18 %	2 %	2 %	7 700
	Nouveaux immigrants	54 %	29 %	5 %	11 %	2 440
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	28 %	56 %	12 %	5 %	25 530
	Immigrants antérieurs	39 %	49 %	7 %	4 %	2 570
	Nouveaux immigrants	18 %	43 %	15 %	24 %	1 470
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	6 %	40 %	35 %	18 %	2 040
	Immigrants antérieurs	5 %	45 %	34 %	11 %	370
	Nouveaux immigrants	0 %	31 %	29 %	43 %	330

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les natifs du Canada que chez les nouveaux immigrants, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les ménages des immigrants arrivés avant les années 1980 ont une taille analogue à celle des ménages d'origine canadienne. Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension que ceux des personnes nées au Canada. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et vivent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Une proportion analogue des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Halifax, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	74 %	14 %	12 %
Immigrants antérieurs	81 %	11 %	7 %
Nouveaux immigrants	67 %	17 %	16 %
Immigrants des années 1980	70 %	16 %	14 %
Immigrants des années 1991-1994 avec d'autres	72 %	16 %	12 %
Immigrants des années 1991-1994 seulement	51 %	20 %	28 %
Total des ménages	74 %	14 %	12 %

Près de la moitié des ménages composés exclusivement d'immigrants se trouvant au Canada depuis cinq ans ou moins (48 pour 100) consacrent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement. Le quart de ces ménages (28 pour 100) affectent même au-delà de 50 pour 100 de leur revenu au logement. En ce qui concerne les ménages d'origine canadienne, un peu plus du quart (26 pour 100) assument des coûts de logement supérieurs à 30 pour 100 de leur revenu.

Parmi les ménages d'immigrants admis dans les années 1980 (30 pour 100) et ceux regroupant de tout nouveaux immigrants et d'autres personnes (28 pour 100), la proportion dont les coûts de logement dépassent 30 pour 100 du revenu n'est que légèrement supérieure à ce qu'elle est chez les ménages d'origine canadienne.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Après 1980
D'origine canadienne	29 %	38 %	33 %
Immigrants antérieurs	34 %	35 %	31 %
Nouveaux immigrants	26 %	35 %	39 %
Immigrants des années 1980	29 %	34 %	36 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	27 %	36 %	38 %
Immigrants des années 1990 seulement	18 %	36 %	46 %
Total des ménages	30 %	38 %	33 %

Les ménages formés d'immigrants arrivés après 1980 vivent dans des logements de construction plus récente que les personnes nées au Canada; ces logements sont par ailleurs relativement peu nombreux à nécessiter des réparations majeures.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Halifax, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
D'origine canadienne	66 %	27 %	7 %
Immigrants antérieurs	64 %	29 %	7 %
Nouveaux immigrants	68 %	25 %	7 %
Immigrants des années 1980	66 %	27 %	7 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	56 %	36 %	9 %
Immigrants des années 1990 seulement	81 %	14 %	5 %
Total des ménages	66 %	27 %	7 %

Les immigrants, sauf les tout nouveaux, sont souvent propriétaires de leur maison

Figure F.1 : Pourcentage de l'ensemble des ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Halifax, 1996

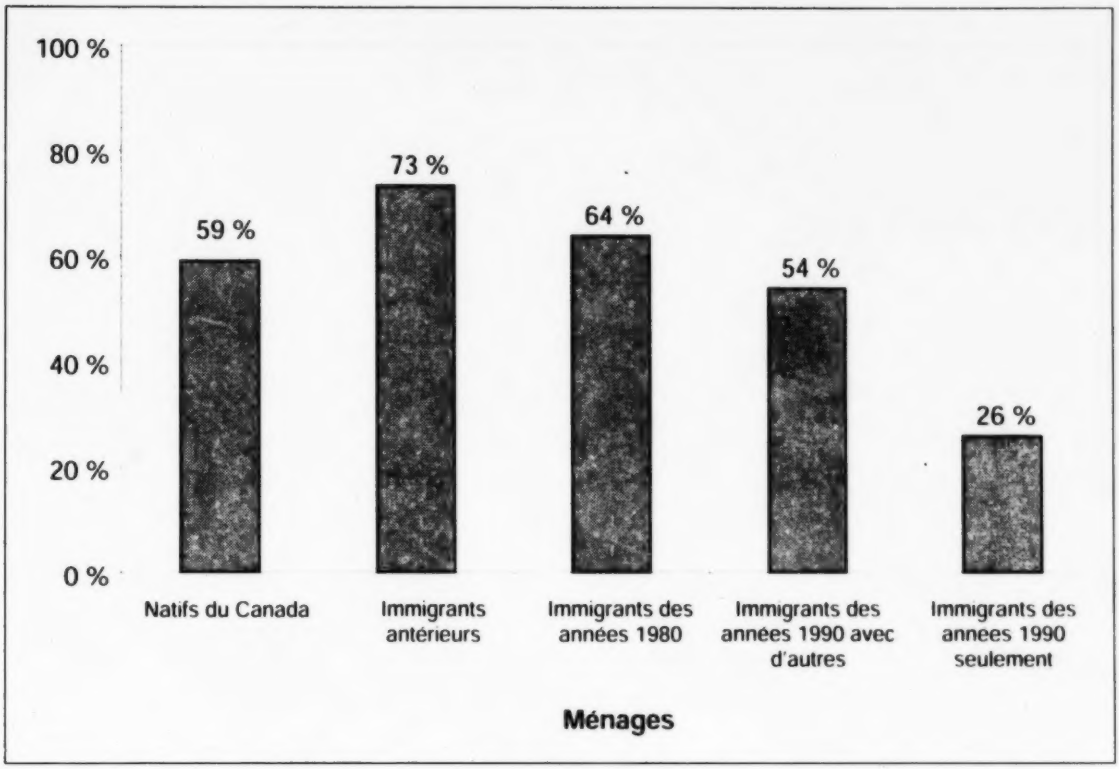

Un peu plus du quart (26 pour 100) des ménages composés exclusivement d'immigrants arrivés entre 1991 et 1996 possèdent leur maison, contre 59 pour 100 des ménages d'origine canadienne et presque les trois quarts (73 pour 100) des ménages formés d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures. Accèdent à la propriété 54 pour 100 des ménages réunissant des immigrants arrivés très récemment et d'autres personnes, ainsi que 64 pour 100 des ménages d'immigrants admis pendant les années 1980, proportion très semblable à celle constatée chez les ménages d'origine canadienne.

Les immigrants arrivés avant 1981 affichent un taux d'accession à la propriété nettement supérieur à celui des personnes nées au Canada. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé de ces personnes, mais elle peut aussi être due à des choix différents. Elle autorise par ailleurs à penser que la fréquence élevée de la location constatée chez les ménages formés uniquement de nouveaux immigrants est un phénomène temporaire qui s'inscrit dans le processus d'adaptation.